Abonnement : { à l'étranger : $6.00. au Canada : $4.00.

Téléphones : { Rédaction 651. Administration et Librairie, 457

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

JE CROIS EN LA PUBLICITE...

"Elle est si puissante, dit M. F. W. Anderson, marchand d'une petite ville ontarienne, qu'elle peut me faire changer mon déjeuner, changer mon automobile et changer même de localité."

N'allez pas affecter au chapitre des dépenses le montant que vous dépensez en publicité, réduisez plutôt vos autres dépenses, mais ne rognez jamais sur celle-ci (Le Prix Courant).

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 220 Chicoutimi, MERCREDI, 9 MAI 1928

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay.

LA CHINE PROTESTERA CONTRE L'OCCUPATION DU SHANTUNG

C'est ce qu'a annoncé Ching Loh, représentant de la Chine à la Ligue des Nations, qui dit que les Nordistes et les Sudistes ont la même opinion touchant l'occupation Japonaise.

L'ULTIMATUM JAPONAIS

Une trève conclue entre Japonais et Chinois à Tsinan.

LA CIRCULATION

Genève, 9. — Serv. Presse Canadienne.

Il est probable que la Chine enregistre, à la Ligue des Nations, une protestation contre l'occupation de la province de Shantung par les Japonais, d'après ce qu'a dit, aujourd'hui, à un correspondant de la Presse Associée Chiang Loh, représentant de la Chine au conseil de la Ligue.

Ching Loh, qui est actuellement à Paris, mais doit se rendre à Genève pour la prochaine réunion, en juin, du conseil de la Ligue, a fait savoir par téléphone que les troupes du nord et celles du sud ont la même opinion relativement à l'attitude des Japonais dans le Shantung et qu'il croit qu'il est possible que les deux factions décident de soumettre ce différend à la Ligue.

L'ULTIMATUM

Pékin, 9. — Serv. Presse Canadienne.

Les Japonais actuellement dans le Stantung étaient, aujourd'hui, déterminés à faire mettre en force les exigences de leur ultimatum aux nationalistes chinois, et cela à tous prix d'après les dépêches officielles qui parviennent ici de Tsinan.

Les craintes entretenues sur le sort d'un missionnaire fait prisonnier, lorsque les nationalistes envahirent le Shantung, ont disparu, car une dépêche de Tientsin annonce qu'il a pu reconquérir sa liberté.

Un rapport officiel envoyé par les Japonais de Tsinon et parvenu, ici, à 8 heures, ce matin, annonce qu'une trève est survenue dans les combats que se livraient nationalistes et japonais, hier, alors que les nationalistes répétèrent les demandes de l'ultimatum de ces derniers. Profitant de cette trève, les japonais s'appliquent vigoureusement à fortifier leurs travaux de défense. Ils ont éloigné les troupes nationalistes de la zône avoisinant les voies ferroviaires et aussi du quartier dont il fut fait mention dans l'ultimatum par le général Fukada, lequel tenait absolument à ce que les nationalistes évacuassent ce quartier. Les japonais déclarent qu'ils n'eurent recours à l'offensive que lorsque les nationalistes voulurent mettre obstacle à leurs efforts pour éloigner ceux-ci de la zône susmentionnée.

D'autres renforts sont arrivés de Tsingtao à Tsinan, au cours de la nuit. On les distribua tout de suite par groupes et on les plaça dans des tranchées creusées sur les hauteurs dominant la ville.

La Légation japonaise, à Pékin, a fait savoir que l'ordre du général Fukada s'applique à toute la voie ferroviaire Tsinan-Tsingtao. Cet ordre ne doit pas toutefois empêcher la continuation de la circulation sur le chemin de fer Tientsin-Pukow, ce qui veut dire que les nationalistes sont libres de poursuivre leur avance sur le nord, selon leurs désirs, en autant du moins que les japonais sont concernés.

Un train international, sur lequel flottaient les drapeaux de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, et qui franchit la distance entre Tsinan et Tsingtao est arrivé de la zône de guerre avec, à son bord, 17 américains, quatre civils anglais, un civil italien et un civil français. Le personnel de ce train était composé d'Allemands et de Japonais.

1ère

LES ETRANGERS

Changhai, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Vu l'état de guerre existant virtuellement entre le Japon et la Chine nationaliste, presque tous les Anglais et Américains résidant dans la Cité de Tsinan, où ont lieu des batailles sanglantes, se dirigent, croit-on, aujourd'hui, et en toute hâte, vers des lieux, où leur existence sera à l'abri du danger. Cependant plusieurs Japonais et Allemands sont restés dans la zône de guerre.

Les Japonais ont offert à tous les consuls de les transporter hors de la zône dangereuse, "parce qu'ils craignent d'être obligés, à tout moment, d'agir comme si la guerre avait été officiellement déclarée".

Cependant les consuls de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'Allemagne ont décidé de rester, à Tsinan.

Le Consultat japonais, à Changhai, a annoncé que les nationalistes ont refusé de se rendre aux demandes de l'ultimatum japonais. En tout points, bien qu'il n'y ait pas eu déclaration officielle de guerre, le Japon est effectivement en guerre, à l'heure présente, avec la Chine nationaliste.

L'empereur du Japon a, aujourd'hui, sanctionné l'ordre d'envoyer la division militaire de Nagoya, qui se compose de 15,000 à 18,000 hommes, sur recommandation du Ministère et l'Etat major. Ce nouveau contingent portera le nombre des hommes de troupe japonaise en Chine a 26,000 hommes.

Sept navires de guerre japonais sont en route de la base navale de Sasebo, Canton, pour la Chine. Quatre autres doivent quitter pour le Sud de la Chine, bientôt comme mesure de précaution.

ENTENTE ?

Washington, 9 — **Le président Coolidge a conféré hier avec les membres du Congrès partisans de la proposition de loi sur le contrôle des inondations afin d'arriver autant que possible à une entente pour éviter un veto présidentiel. Si cette entente se produit il est possible que la première session du 70e Congrès se termine le 26 mai.**

TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

C'est ainsi que doivent être considérées l'Alsace et la Lorraine.

M. BRIAND

Strasbourg, 9. — Le premier ministre Poincaré parlant devant la Société des Amis de l'université de Strasbourg, ici, a déclaré que l'Allemagne devait cesser de regarder les deux provinces reconquises par la France comme cause de friction, mais plutôt comme des traits d'union entre la France et l'Allemagne. Ces paroles prononcées, au moment où toute l'Alsace est émue par le procès pour haute trahison des chefs du parti autonomiste, ont fait le sujet de nombreux commentaires.

On attache une très grande importance aux paroles du premier ministre au sujet d'un rapprochement franco-allemand, car jamais il ne s'est exprimé sur ce sujet avec autant de clarté et de précision.

On se rappelle qu'il y a quelques jours seulement, dans une entrevue qu'il donnait au correspondant du "Berlin Vorwaerts", il exprimait l'ardent désir que cette union se réalise.

BRIAND EST OPTIMISTE

Paris, 9. — M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères de France, est en bonne voie de guérison. Il a pu quitter son lit, samedi, pour quelques heures. Il a aussitôt fait demander le dossier concernant les négociations d'un pacte contre la guerre.

Après avoir lu le discours prononcé la semaine dernière par le secrétaire d'Etat américain Kellogg, les déclarations de sir Austen Chamberlain et la note allemande à Washington, le ministre des Affaires étrangères a déclaré qu'il restait des plus optimistes. Il croit que la France pourrait protéger ses intérêts au moyen d'une réserve qui pourrait être insérée dans le préambule. Cette réserve serait à l'effet que les parties contractantes se réservent toute leur liberté d'action contre celle qui violera le pacte.

Dans l'esprit de M. Briand, cette réserve qui serait probablement acceptée par M. Kellogg, laisserait la France sous toutes les obligations qu'elle a contractées en vertu de la convention de la Société des Nations et lui conservait toutes ses alliances

On comprend que M. Briand profitera de la prochaine assemblée du conseil de la Société des Nations à Genève pour demander l'avis de ses collègues sur cette réserve.

M. Briand est aussi très anxieux de s'assurer la coopération des Américains et aucun homme d'Etat n'est plus anxieux que lui de voir les Etats-Unis travailler pour la paix mondiale avec les autres nations. Ni lui, ni sir Austen Chamberlain ne s'attendent cependent à ce que les Etats-Unis prennent des mesures punitives contre les nations qui violeront le pacte Kellogg, et par le fait même la convention de la Société des Nations et les traités de Locarno, mais il paraît impossible à M. Briand que les Etats-Unis n'adoptent pas une attitude de désapprobation contre les pays qui violeront la paix mondiale.

ARRESTATIONS

Varsovie, 9 — Plusieurs Russes ont été arêtés à l'occasion de l'attentat de vendredi dernier contre M. Lizareff, de la légation soviétique, par un réfugié russe Georg Wojciechowski.

IL FAUT DES AVISEURS AUX SOLDATS

C'est la suggestion faite par M. C.-G. Power de Québec.

FUSION

Ottawa, Ont., 9. — Serv. Presse Canadienne. — Le bill aux fins de fusionner les Départements de la Réintégration Civile des soldats et de la Santé et de donner à ce département nouveau le nom de Département des Pensions et de la Santé nationale est revenu, hier, devant la Chambre des Communes, et il est maintenant prêt à subir la troisième lecture.

Pendant la discussion sur ce bill, le Général J.-A. Clark, conservateur, de Vancouver-Burrard, suggéra au ministre de faire bénéficier du Statut relatif à la mise à la retraite les officiers du bureau préposé au placement des soldats sur des terres.

M. C.-G. Power, libéral, de Québec-Sud, dit au ministre que le besoin se fait sentir de réorganiser le personnel d'aviseurs des soldats. Il lui suggéra de nommer un militaire chef de ces aviseurs des soldats, le bureau central de tels aviseurs devant être à Ottawa.

MODIFICATION DE LA LOI DES PENSIONS

Ottawa, Ont., 9. — Serv. Presse Canadienne. — Il y eut, hier après-midi, à la Chambre des Communes, troisième lecture d'un bill aux fins de modifier le Statut relatif aux pensions. L'honorable J.-H. King, ministre de la santé et de la réintégration civile des soldats, déclara que ces modifications sont recommandées dans le rapport, déposé sur la table de la Chambre, il y a quelques jours, d'un comité spécial qui fit une étude de ce sujet.

Il y eut également première lecture d'une mesure aux fins de prolonger jusqu'au 30 juin 1933 la période de temps pendant laquelle pourront soumettre leurs demandes ceux qui désirent se prévaloir des dispositifs du Statut relatif aux soldats de retour.

LE GOUVERNEMENT PARLERA EN TEMPS ET LIEU

Ottawa, Ont., 9. — Serv. Presse Canadienne. — M. J.-S. Woodsworth, travailliste, de Winnipeg Nord Centre, demanda, hier, à la Chambre des Communes, si le Gouvernement était prêt à agir ou à faire une déclaration en rapport avec les propositions de paix Kellogg.

Le Premier Ministre King répondit qu'il lui ferait plaisir de répondre à des questions précises sur ce sujet et il ajouta que le meilleur temps pour cela, ce sera lorsque les estimés du Département des affaires extérieures viendront devant la Chambre, c'est-à-dire avant longtemps.

M. POINCARE RETABLIT LES DATES

AU SUJET DU REGLEMENT DES DETTES

Paris, 9. — Serv. Presse Canadienne. — On a su bien clairement, par suite d'un communiqué officiel émané, hier soir, que le Premier Ministre Poincaré ne "rêva", en aucun temps, de promettre aux Etats-Unis que le Parlement français ratifierait l'accord signé, à Washington, en avril 1926, et relatif aux dettes contractées par la France envers les Etats-Unis, pendant la guerre.

La vieille rivalité Poincaré-Clémenceau revint à jour, lorsque, les élections terminées, le premier ministre dirigea son attention pour en réfuter le contenu sur une interview publiée récemment, dans un journal hebdomadaire, et au cours de laquelle le "Tigre" aurait parlé de la dette de la France envers les Etats-Unis d'une manière telle que le Premier Ministre Poincaré a cru devoir faire une mise au point. Le communiqué officiel, sur ce sujet, émané de la présidence du conseil des ministres, se lit comme suit:

"Selon le texte de l'entrevue attribuée à M. Clémenceau, il aurait déclaré que, si sa lettre ouverte était arrivée aux Etats-Unis, 24 heures plus tard, M. Poincaré aurait signé un accord pour le règlement de la dette de la France envers les Etats-Unis".

Le communiqué réfère aussi à la reproduction de cette interview dans les autres journaux et ajoute qu'une erreur doit être rectifiée.

"L'accord pour le règlement de la dette de guerre de la France envers les Etats-Unis fut signé, à Washington, le 26 mai 1926", dit le communiqué, "et il fut soumis pour ratification au Parlement, le lendemain, c'est-à-dire le 27 mai, par l'un des gouvernements qui précédèrent l'actuel Gouvernement Poincaré et plus de deux mois avant que M. Poincaré prit les rênes du pouvoir.

"La lettre Clémenceau est datée du 8 août 1926 et par conséquent n'a pu d'aucune manière influencer M. Poincaré qui ne fut pas appelé à signer l'accord déjà soumis à la Chambre et qui, en outre, ne songea, en aucun temps, à promettre à l'Amérique que le Parlement français ratifierait les accords signés, a ce sujet".

CAROL DEFEND SA PROPRE CAUSE

IL ECRIT A SIR WILLIAM HICKS

Londres, 9. — Serv. Presse Canadienne. — L'ex-Prince héritier Carol de Roumanie espérait, aujourd'hui, pouvoir démontrer au gouvernement britannique que son secrétaire d'Etat pour l'Intérieur était dans l'erreur, lorsqu'il annonça, à la Chambre des Communes, "que le séjour du prince dans ce pays n'était plus désirable".

Par l'entremise de son hôte, M. Jonescu, le Prince Carol a annoncé qu'il était à écrire à Sir William Joynson-Hicks, secrétaire d'Etat pour lui demander de lui permettre de rester en Angleterre, avec l'entente qu'il soit fait rapport de tous ses mouvements au ministère de l'intérieur britannique.

Il nie avoir fait de la propagande subversive ou avoir ordonné que l'impression de manifestes annonçant qu'il voulait retourner en Roumanie et détrôner son fils Michel ou encore être au courant des tentatives essayées pour faire sortir ces manifestes d'Angleterre. L'opinion générale, aujourd'hui, est que la décision prise de prier Carol de quitter le pays ne sera pas affectée par cet exposé de sa cause par Carol, car son cas a été longuement étudié, avant que le gouvernement prît la décision de lui faire savoir qu'il était un visiteur non bienvenu.

On a appris, quoique de source non officielle, que le secrétaire d'Etat a donné à la police l'ordre de le lui faire savoir, si Carol n'a pas quitté le pays, samedi.

Le "Daily Mail", aujourd'hui, dit que Carol est passablement déprimé. Un reporter de ce journal demanda au prince ce qu'il entendait faire et Carol, avec un sourire amer, lui répondit: "Attendre! Toujours attendre! J'ai de la patience. Tout finira par bien s'arranger".

LA CONCURRENCE DE L'AMERIQUE

PRINCIPALEMENT SUR LES PRODUITS AGRICOLES

Ottawa, Ont., 9. — L'honorable S.-F. Tolmie, conservateur, de Victoria, déclencha un débat sur les droits contre le Dumping et la manière à laquelle on recourt pour les faire respecter, à la Chambre des Communes, hier soir.

Le gouvernement avait soumis une motion pour que la Chambre se formât en comité des subsides et il proposa comme amendement que l'on discute sur les droits de dumping relativement aux produits agricoles.

Le Dr Tolmie dit à la Chambre que le surplus de la production agricole des Etats-Unis est envoyé au Canada où il fait une concurrence ruineuse aux produits agricoles canadiens.

Il ajouta qu'un exemple de cela peut être vu, en Colombie Anglaise, dans l'industrie avicole. Il dit que, vu que le climat est plus doux, dans cette province, il est possible aux producteur de l'industrie avicole d'expédier leurs produits plus tôt aux divers marchés canadiens, mais qu'il faut les protéger contre l'exportation des produits avicoles du Sud.

Il présenta alors la motion suivante:

"Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est urgent que des mesures soient prises pour contrôler l'importation au Canada de produits naturels d'une catégorie analogue à celle des produits canadiens vendus sur les marchés canadiens, et consommés par le peuple de notre pays.

"Les conditions existantes affectent de façon défavorable ou menacent de porter une sérieuse atteinte aux intérêts des producteurs canadiens".

Le Premier Ministre King déclara qu'on aurait dû donner avis de cet amendement, car c'est là un amendement de non-confiance. Le débat sur ce sujet prit fin, à 11 heures, et reprendra lorsque la Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

ARRANGEMENTS POUR LE RETOUR DU "BREMEN"

Québec, 9. — D. N. C. —

Nous apprenons, hier soir, de M. Robert Cannon, directeur de la compagnie Aérienne Transcontinentale du Canada qu'une nouvelle expédition serait organisée prochainement, qui se rendrait à l'Ile Verte pour conclure les derniers arrangements en rapport avec l'avion Junkers "Bremen". Des arrangements définitifs seront conclus incessamment entre M. Robert Cannon et Mlle Herta Junkers, représentant la célèbre firme qui a construit le "Bremen".

On sait que le docteur Louis Cuisinier, directeur technique de la compagnie aérienne transcontinentale du Canada, est toujours à l'Ile Verte avec le mécanicien Thibault, où tous deux s'occupent du "Bremen".

LA COMMISSION SERAIT NOMMEE PROCHAINEMENT

Québec, 9. — D. N. C. —

La commission qui sera chargée de la construction de la route carrossable sur le pont de Québec sera nommée prochainement, d'ici une semaine probablement. Deux membres seront nommés par le gouvernement. Ces deux membres qui représenteront l'administration provinciale, seraient MM. A.-R. Décary, ingénieur du département fédéral des Travaux Publics, et J.-A. Métayer, sous-ministre des Travaux Publics, à Québec.

Les représentants de la cité de Québec seront nommés aujourd'hui ou demain.

Le cinquième membre de cette commission sera le représentant des municipalités de la rive Sud.

UNE TAXE

Toronto, 9 — On croit que la plus petite taxe sur le revenu vient d'être payée par un contribuable de Toronto. Ce contribuable avait 2 cents à verser. Il a payé avec un timbre de 2 cents.

LE BRESIL A RETIRE SA CANDIDATURE

Il a décidé de ne pas faire partie de la Ligue des Nations.

PROBLEMES

Genève, 9. — Serv. Presse Canadienne.

L'optimisme entretenu par la Ligue des Nations au sujet du Brésil est disparu, hier soir, lorsqu'elle reçut de ce pays une note lui apprenant que le Brésil en est venu à la décision définitive de ne pas faire partie de l'organisation de paix mondiale dont le centre est à Genève.

Le gouvernement de Rio de Janiero a notifié les dignitaires de la Ligue des Nations que rien ne s'est produit qui soit de nature à lui faire modifier sa décision de ne pas faire partie de la Ligue.

Le Brésil n'a pas spécifiquement demandé un siège permanent au conseil de la Ligue, comme condition indispensable de son retour à la Ligue, mais on est ici d'opinion que l'octroi d'un siège aurait pour effet de faire rentrer ce pays au sein de la Ligue.

Il s'est produit aussi deux autres choses qui sont de nature à faire baisser l'esprit d'optimisme de la Ligue. La première c'est l'ultimatum de l'Angleterre à l'Egypte. La seconde, est la bataille entre Japonais et Nationalistes chinois dans la province de Shantung, en Chine.

Les commentaires entendus, ici, sont que les nations adoptent promptement des mesures belliqueuses pour régler leurs différends, sans sembler penser qu'il existe une Ligue des Nations et qu'il serait bon de faire connaître à cette Ligue les motifs de leurs gestes belliqueux.

LES TAUX D'AIGUILLAGE TROP ELEVES

Ottawa, Ont., 9. — Serv. Presse Canadienne. — Le "Citizen" a publié, hier, la nouvelle suivante:

"Au vif regret des résidents d'Aylmer, de Deschênes, de Hull-Sud et de tout le district de Hull, ainsi que de tout le District d'Ottawa, la Compagnie de Londres, Angleterre, s'occupant d'extraction de métaux de base a décidé définitivement de ne pas construire son établissement de raffinage de zinc de $2,000,000, à Deschênes, dans l'ancien local de la British American Nickel Company.

"Ce projet a été tué par les taux prohibitifs pour l'aiguillage des trains entre Ottawa et Deschênes, où la compagnie, si elle avait son établissement à Deschênes serait obligée de payer autant pour le transport de ses concentrés d'Ottawa à Deschênes que de Rouyn, où elle doit acheter ces produits, à Ottawa".

IL Y A MOINS D'AUTOMOBILES CETTE ANNEE

Québec, 9. — D. N. C. — 69,139 propriétaires d'automobiles ont fait enregistrer leurs machines pendant les mois de mars et d'avril. C'est 8,563 de moins que l'an dernier, pour la période correspondante, mais c'est encore un beau résultat si l'on tient compte que la saison s'est ouverte un mois plus tard qu'en 1927.

Voici les statistiques qui nous sont fournies par M. E.-F. Joncas, du bureau provincial des automobiles:

MARS. — 2,934 machines neuves et 23,798 machines usagées;

AVRIL. — 3,793 machines neuves et 38,614 machines usagées.

DANS GASPE

Québec, 9. — D. N. C. —

La route de ceinture de la Gaspésie sera ouverte aux automobilistes vers le milieu de l'été. Le chemin Ste-Anne des Monts à Gaspé, long de 132 milles, est déjà terminé sur une longueur de 91 milles. Du côté de la Baie des Chaleurs, le chemin a 212 milles et les travaux sont terminés sur 132 milles.

UN RAPPORT IMPORTANT POUR L'INDUSTRIE DE LA PECHE

La Commission royale des pêcheries a soumis son rapport qui a été déposé en Chambre hier par l'hon .P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des pêcheries.

NOMBRE DE RECOMMANDATIONS

Des mesures radicales pour sauver les pêcheries.

LE HOMARD

Ottawa, 9. —Dans le rapport de la commission royale des pêcheries, déposé en chambre hier par l'hon. M. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, il y a grand nombre de recommandations d'importance majeure pour les pêcheries canadiennes. Elles affectent principalement les provinces maritimes et la province de Québec, quelques-unes, une fois converties en lois, auront, croit-on, un effet très considérable, sur l'industrie de la pêche, dans le Dominion entier.

La commission recommande la création d'un ministère distinct des pêcheries. L'an dernier, le gouvernement a reçu l'approbation générale en créant le poste d'un sous-ministre pour les pêcheries; cependant les cinq commissaires royaux ont trouvé qu'il y avait encore plus à faire et qu'il était nécessaire d'avoir un ministère distinct. Cette recommandation est unanime de la part des commissaires. D'ailleurs les commissaires présentent un rapport unanime sur toutes leurs recommandations moins une, celle des "Steam Trawlers".

Quatre commissaires voudraient qu'à partir du premier juin 1929, des lois prohibent l'opération de ces "Steam Trawlers" des ports canadiens, et le président MacLean, de la commission, diffère d'opinion avec ses collègues sur ce seul point.

REMEDE SUGGERE

"Nous croyons, disent les commissaires, qu'un des remèdes à la situation présente est la prohibition totale des "Staem Trawlers" opérant d'un port canadien, remettant leur cargaison aux ports canadiens, ou s'approvisionnant de combustible ou de vivres dans les ports canadiens. Et nous recommandons l'adoption de mesures législatives prohibant, à partir du premier juin 1929, l'opération de ces "Steam Trawlers" des ports canadiens." Les commissaires énumérèrent ensuite les raisons de leur décision.

Le président MacLean, tout en regrettant une diminution dans le nombre des pêcheurs côtiers, n'est pas prêt à admettre que la faute en soit aux embarcations à essence, qui accumulent le poisson, en certains endroits, et en affectent, par conséquent les prix, du moins, sans plus de preuves qu'à présent. Les preuves actuelles n'autorisent pas des conclusions certaines, dit-il. Le rapport minoritaire fait plusieurs recommandations, pour remédier à cette situation.

LES SUJETS ETUDIES

Le rapport comprend au moins 300 pages de texte, de cartes, de statistiques, etc. Une cinquantaine de sujets sont étudiés. Un des chapitres des plus importants a trait à la pêche au homard. D'autres parlent du saumon, des huîtres et d'autres variétés de poissons. Il est question aussi des secours aux pêcheurs, du transport, du trafic, du genre de vie, de l'inspection, de l'administration des pêcheries et de maints autres sujets d'un intérêt spécial aux pêcheurs.

La commission a tenu 49 séances dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince Edouard. La première séance pour fin d'organisation, a eu lieu à Campbellton, N.-B., le 13 octobre 1927. Puis la commission s'est rendue à Gaspé, Qué., où a eu lieu la première séance publique.

LES COMMISSAIRES

Les séances ont duré, à Pugwash, jusqu'au 14 novembre, puis un ajournement au premier décembre eut lieu. La commission a siégé, du premier au 14 décembre, à Halifax, après quoi eurent lieu les vacances des fêtes. La dernière série des séances a eu lieu du 23 janvier, à Campbellton, au 10

(Suite à la 7ème page)

CONVENTIONS

Washington, 9 — Les traités de conciliation et d'arbitrage entre les Etats-Unis et l'Allemagne ont été signés par le secrétaire Kellogg et M. von Prittwitz, ambassadeur d'Allemagne.

INCIDENT AMUSANT A LA CHAMBRE

Autour du bill d'entrepots frigorifiques de la rivière St-Jean

PROTESTATION

Ottawa, Ont., 9. — Serv. Presse Canadienne. — Un incident amusant se produisit, à la reprise de la séance de la Chambre des Communes, hier soir, pendant l'heure consacrée aux requêtes particulières des députés. Sir Eugène Fiset, libéral, de Rimouski, présenta alors une motion relative au Bill de la Compagnie d'entrepôts frigorifiques de la Rivière Saint-Jean tel qu'amendé par le comité entier de la Chambre. M. J.-F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, voulut proposer, lui aussi, une motion sur la troisième lecture de ce bill.

Il demanda que le comité fasse de nouveau rapport sur ce bill.

Le comité protesta contre le geste de M. Pouliot et l'Orateur Lemieux dut prendre son fauteuil. L'Orateur avait prononcé la phrase légale: "Que ce bill soit maintenant lu, une troisième fois", lorsque l'honorable H.-S. Stevens, conservateur, de Vancouver Centre, se leva pour déclarer que Sir Eugène Fiset avait fait la demande suivante: "Que ce bill soit lu, à la prochaine session de la Chambre!"

L'Orateur: "Il n'a pas dit "à la prochaine session de la Chambre".

M. Stevens: "Oui".

L'Orateur: "Oh! Très bien!"

A ce moment, M. William Irvine, libéral, de Wetaskiwin, se leva pour protester. Il dit que le comité avait fait rapport sur un important bill comportant des choses d'un caractère technique et sur des matières où le Parlement n'a pas juridiction, sans avoir étudié une seule clause de ce bill.

L'Orateur lui répondit que le comité entier de la Chambre en ayant fait savoir qu'il rapportait ce bill avait laissé entendre qu'il avait attentivement examiné et étudié le dit bill.

M. Peter McGibbon, conservateur, de Muskoka, dit que "légiférer était devenu une farce".

Il ajouta qu'il fallait sans tarder considérer ce bill clause par clause.

Protesta aussi M. S.-E. Spencer, fermier-uni, de Rivière à la Bataille, et l'Orateur lui répondit que, si le comité voulait qu'un bill soit rapporté, le devoir de l'Orateur était de se rendre aux désirs du comité. L'incident fut clos et la Chambre s'occupa d'autre chose.

POUR REMPLIR LES POSITIONS VACANTES AUX ECOLES NORMALES

Québec, 9. — Dépêche spéciale D. N. C. — Le Conseil Catholique de l'Instruction Publique, à sa réunion plénière ce matin, a recommandé les nominations suivantes au poste de principal des Ecoles Normales de Québec et de Nicolet.

M. l'abbé J.-J.-M. Dubé, au poste de principal de l'école Normale de Québec, en remplacement de Mgr T.-G. Rouleau, décédé.

M. l'abbé J.-Alcide Pèlerin, professeur de théologie et de philosophie au Séminaire de Nicolet, au poste de principal de l'Ecole Normale de Nicolet, en remplacement de S. G. Mgr Courchesne, évêque élu de Rimouski.

M. l'abbé J. Ferland, aumônier des oeuvres de la Charité, a été recommandé pour remplacer Mgr Rouleau au bureau central des examinateurs.

CARNET SOCIAL

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial le 8: MM. J.-A. Plante, G. Cimon, W. Le Houillier, Tremaine, Québec; W.-A. Druesdale, Montréal; S. Côté, St-Jérôme; G. Renault, St-Méthode; Ulysse Dionne, Péribonka; L.-X. Grousse, Arvida.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi le 8: MM. W. Paterson, E. Gendron, E. Godfrey, J.-A. Holmes, Z. Gagné, P. Léveillée, J.-B. Crochoer, A. Moscovitch, O. Massé, M. Beaustein, Jos. Simard, Montréal; J. Bte Morissette, M. et Mme A. Duprat, R. Tremblay, J.-H.-O. Dowd, J.-J. Bergeron, Arth. Pouliot, J.-A. Thibault, J.-A. Légaré, G. Lacasse, C.-A. Paquet, Ed. Bissonnette, Hensi Rinfret, Québec; J. Boulianne, Limoilou; R.-W. Hawvard, Hamilton.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 8: MM. A. Chalifoux, Montréal; Henri Jeannrit, Québec.

Jonquière, 9. — D. N. C. — M. Alfred Tremblay, de St-Charles, est parti mardi matin, de Jonquière, à la tête d'un groupe d'une vingtaine de travailleurs, en route pour Dolbeau, où ils vont faire le flottage des billots au service de la pulperie de l'endroit.

M. Emile Racine, maire de St-Charles, était de passage à Jonquière, vendredi dernier.

M. Belisle, constable de Jonquière, qui avait dû se rendre la semaine dernière, à l'hôpital de Chicoutimi, afin d'y subir une opération pour l'appendicite, a traversé victorieusement l'épreuve est est actuellement en bonne voie de convalescence.

M. et Mme Adélard Bouchard, de Jonquière, sont de retour de leur voyage de noces. A cette occasion, il y avait, dimanche soir, grande réunion de parents et d'amis chez M. Alphonse Martel. Ce fut une très joyeuse soirée au cours de laquelle il y eut chant, musique et divers autres divertissements. Tous garderont le plus agréable souvenir, et tout particulièrement M. et Mme Adélard Bouchard qui en étaient les héros, de cette réunion qui eut tout le caractère d'une bonne fête de famille.

Se sont enregistrés à l'hôtel Windsor, ces jours derniers: MM. D. St-Laurent, St-Lambert; Geo. Pollack, Montréal; Alf. Tremblay, St-Charles; Alb. Langlais, St-Charles; Ludger Tremblay, Chicoutimi; Lucien Lavoie, La Malbaie; Arthur Lavoie, La Malbaie; Mlle M. Parolin, Montréal; Jos. Beaulieu, Vanbruseel; Geo.-A. Desbiens, St-Ambroise; J. Nash, Chute à Caron; H.-C. Kastner, Arvida; S. Larouche, Port-Alfred; J.-T. Fortin, Chicoutimi; Napoléon Warren, Chicoutimi; J.-R. D'Auteuil, Chicoutimi; John McKerly, Campbelton, N. B.; Pitre Camus, Québec.

LES PELERINAGES A L'ORATOIRE DU LAC BOUCHETTE

Une invitation du R.P. Casimir, capucin.

L'OEUVRE

Jonquière, 9. — D. N. C. — Le R. P. Casimir, de l'Ordre des Capucins donnant le sermon, dimanche à Jonquière, a parlé éloquemment de l'institution des pèlerinages au Lac Bouchette, à l'imitation en diminutif de ceux qui se font en France à la Grotte de Lourdes.

Ces pèlerinages, dont feu l'abbé Elzéar DeLamarre, de regrettée mémoire, fut l'initiateur et le fervent propagandiste après avoir construit dans un endroit merveilleusement approprié, une miniature des attributs de Lourdes, remontent à plusieurs années déjà, et n'ont cessé de devenir de plus en plus populaires dans la région.

Avant l'évoquer l'attachante figure de ce prêtre pieux, instruit et zélé, que fut M. l'abbé DeLamarre et le souvenir des oeuvres qui remplirent sa carrière, le R. P. Casimir qui a pris à charge de les continuer avait fait un bref, mais vivant historique des grandes apparitions de la Vierge en divers endroits de la France, notamment à Pont-main et à Lourdes.

Ces endroits sont devenus célèbres dans le monde entier par les guérisons miraculeuses qui s'y accomplissent et la ferveur des foules immenses qui s'y acheminent dans un mouvement d'ardente supplication à l'adresse de leur toute-puissante médiatrice du ciel. Ce que la Sainte Vierge a fait à l'égard de la France, dit le gardien des sanctuaires du Lac Bouchette, elle n'est pas moins prête à l'accomplir pour le Canada qui, depuis le berceau de la colonie, a toujours montré pour elle un culte particulier.

Le sermon de l'organisateur et panégyriste des pèlerinages au sanctuaire du Lac Bouchette a été écouté avec une pieuse et très vive attention de la foule de fidèles qui remplissait l'église.

MAISON A LOUER

Une maison à deux étages à louer. S'adresser à

William Blanchet

142, rue Cartier
CHICOUTIMI

Aussi charroyage de toutes sortes par truck.

Tél. 137

Voulez-vous des soies françaises? demandez-les à votre marchand local:
Les Toiles de soie Yvette et Petite Reine.

A LA SERRE DE L'HOTEL-DIEU

On peut se procurer tous les jours, excepté le dimanche, des plants de fleurs et de légumes dans les variétés les mieux appropriées à notre climat, ainsi que l'ail et des gourganes de semence.

On y trouve aussi en toutes saisons des fleurs et des plantes. Les commandes sont remplies avec soin.

Téléphone: 224 125

OUVERTURE D'UN SALON DE BARBIER

A STE-ANNE, PRES DE L'EGLISE
Dans le magasin de M. JOS BRASSARD
Propriétaire, - - Ch.-DAVID JEAN.

NEW STAR CAFE
205, RUE RACINE
En face de la Banque Canadienne Nationale
TEL. 304

LE GLOBE
343, RUE RACINE
A la nouvelle ARENA
TEL. 871

LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Réguliers ou à la carte

Attention particulière accordée aux parties d'amusements et banquets.

La Filature du Saguenay Limitée

CHICOUTIMI

FABRIQUE RUE SAVARD
TEL. 571 W

Bureaux coin Cartier et Montcalm. Tél. 788

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous achetons la laine nettoyée ou non au meilleur prix du marché.

Notre usine est parfaitement outillée pour carder, filer, et teindre la laine; fouler et presser l'étoffe.

Nous sollicitons votre bienveillant patronage qui recevra notre meilleure attention.

RADIO

MERCREDI, 9 MAI 1928

WILLARD CAVALIERS

Les Willard Cavaliers donneront le récital dont programme est reproduit ci-dessous de 6 h. à 6 h. 50 mercredi soir au poste WTAM.

La Princesse Jaune (Ouverture) Saint-Saëns
Sérénade Bacher-Grondahl
Molly On the Shore Grainger
Nights of Gladness Ancliffe
Love Song Fleger
Dolly Youmans
Danse Slave Chabrier
Eleanor Deppen
High Jinks (Sélections) Friml

UN JOLI CONCERT

Léon Gilbert Simon, baryton, se fera entendre dans un court récital mercredi soir à 7 h. au poste WJZ. M. Simon sera accompagné par un pianiste et une violoncelliste, dans le programme suivant :

Smilin' Through Penn
Baryton, violoncelle et piano
Nocturne Curran
Baryton et Piano
You Hamblen
Baryton, violoncelle et piano
Hats Off to the Stocker Arundale
Baryton et piano
Sing Me to Sleep Greene
Baryton, violoncelle et piano

MAE WORTLEY A WJZ

Mercredi soir à 7 h. 30, Mlle Mae Titus Wortley, soprano, accompagnée au piano par Mlle Alma Edwards, donnera un récital de chant au poste WJZ. Voici son programme :

Believe Me, If All Those Endearing Young Charms Moore
Rimpianto Toselli
Rose in the Bud Foster
Si Mes Vers Avaient des Ailes Hahn
Thy Beaming Eyes MacDowell
You in a Gondola Clarke

PROGRAMME DE CHOPIN

Alan Seymour, pianiste, présentera mercredi un programme de compositions du célèbre Chopin, au poste WJZ, à 7 h. 15. Voici les pièces qui seront exécutées:

Mazurka (Op. 50)
Préludes (Op. 28)
No 1
No 2
No 20
No 22

TRIO A CORDES

Un trio d'instruments à cordes sera entendu mercredi soir commençant à 7h. 30, dans le programme ci-dessous qui sera irradié par le poste WEAF :

La Lisonjera Chaminade
Idilio Lack
Valse Poudre Popy
Toréador et Andalouse Rubinstein
Chanson du Printemps Mendelsshon

CHAMPION SPARKERS

Les Bonnie Laddies, trio vocal, seront au programme de l'Heure Champion de la semaine prochaine, en même temps que l'orchestre Champion Sparkers, dirigée par Walter G. Haenschen, à 8 h., mercredi soir, aux postes de la chaine bleue N. B. C.

Voici le programme :

Champion Sparkers' March
Orchestre
My Ohio Home (Fox-Trot)
Orchestre
I'm Riding to Glory
Bonnie Laddies
Once In a Blue Moon
Solo de Violon
Blue Over You
Orchestre
Speedy Boy
Bonnie Laddies
Gloom
Solo de Saxophone
It Was the Dawn of Love
Orchestre
You Have No Idea
Bonnie Laddies
Laugh, Clown, Laugh (Fox-Ttrot)
Orchestre

WJZ, New-York; et KDKA, Pittsburg.

COURT RECITAL

Mlle Emily Wooley, soprano, sera entendue dans un récital de 15 minutes qui sera irradié à partir de 7 h. 45 mercredi soir par le poste WEAF.

Bergerette Racli
Psyché Paladilhe
She Never Told Her Love Haydn
Animal Crackers Hageman
Brown Bird Singing Wood
Travelogue Tale Robinson
Rackety Kee, de "Katinka" Friml

CONCERT A WPG

Le poste WPG d'Atlantic City irradiera mercredi soir, à 8 h. 15, le concert du Choeur "Atlantic City Festival". Ce concert consistera dans l'exécution de la Douzième Messe de Mozart et de "Hymn of Praise", de Mendelssohn. M. Arthur Scott Brook touchera l'orgue.

SYLVANIA FORESTERS

Le quatuor Sylvania donnera son prochain concert mercredi soir, à 8 h. 30. Voici le détail du programme que l'on pourra entendre à WJZ, et KDKA.

In the Gloaming and Sylvania Song
Quatuor et Vibraphone
Levee Song
Quatuor
Golden Crown Graves
Solo de violon
Steal Away
Quatuor
All Through the Night
Solo de Vibraphone
Spin, Spin Jungst
Quatuor
There's a Song in My Heart Hambien
Solo de Baryton
Lovely Night Chwatal
Quatuor
Amici Inconnu
Sylvania Song et Home, Sweet Home
Quatuor, Vibraphone et Violon

Douleur à travers les reins deux ans durant

Incapable de travailler

"Les Gin Pills sont un remède merveilleux"

Quand la nature ne réussit pas à accomplir son travail d'élimination des matières de rebut par les reins, la vessie et les intestins, il faut trouver un remède. Maintes gens ont constaté que les Gin Pills sont ce remède, et parmi eux, James Johnson, de Bridgeburg, Ont., qui écrit:

"Je souffrais depuis deux ans de douleurs à travers les reins et étais incapable de faire quelque travail que ce fût. Je lus l'annonce des Gin Pills et m'en procurai une boîte chez mon pharmacien. Je vous dois les plus sincères remerciements pour votre merveilleux remède qui a tant fait pour moi."

La négligence à l'égard des troubles des reins est un désastre. Le lumbago, le rhumatisme et la sciatique ainsi que les affections de la vessie et des voies urinaires s'ensuivent. Dès le premier symptôme, procurez-vous une boîte de Gin Pills, 50c chez tous les pharmaciens. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada.

127-F

IPANA TROUBADOURS

Nous donnons ci-dessous liste des postes du Red Network qui irradieront mercredi soir, de 9 h. à 9 h. 30 le concert hebdomadaire des Ipana Troubadours.

WEAF, New-York; et WTAM, Cleveland.

ROB ROY AU RADIO

Jessica Dragonette et Charles Robinson chanteront les principaux rôles de "Rob Roy", une opérette de Reginald de Koven, qui sera irradiée dans une forme concise au cours de l'Heure Philco mercredi soir, commençant à 9 h. Voici la distribution des rôles :

Rob Roy Norman Joliffe
Flora Jessica Dragonette
Janet Jessica Dragonette
Le Prince Colin O'Moore
Le Maire de Perch Lan Gridley
Lochiel Charles Robinson
Sandy Charles Robinson

L'Heure Philco sera irradiée par le poste WJZ, New-York.

CONCERT GOODRICH

Caroline Andrews, soprano, sera le soliste du concert de l'orchestre et du Quatuor vocal Goodrich Silvertown mercredi soir, commençant à 9 h. 30 aux postes WEAF et WTAM.

Flower of Love Padilla
Ensemble
Gaiety Savino
Orchestre
Liebestreud Kreisler
Orchestre
Summer Chaminade
Soprano
Wob-A-Ly Walk Green
Orchestre
I Know of Two Bright Eyes Clutsam
Solo Vocal
German Patrol Schrader
Orchestre
Memories of Sir Arthur Sullivan Bennett
Ensemble
Laughing Love Christine
Orchestre
In a Gondola
Quatuor
Air de Ballet Chaminade
Orchestre
Giannina Mia Friml
Soprano
Yale Blues Ellis
Orchestre
A Song of Steel Rose
Solo Vocal
Valse de "Copelia" Delibes
Orchestre
Sextuor de "Lucie" de Lammermoor Donizetti
Ensemble

LES NAPOLITAINS

Les "Fifth City Napolitains" joueront le programme ci-dessous de 10 h. 30 à 11 h. 30 mercredi soir au poste WTAM.

Quen High (Sélections)
Moonlight and Love Hajos
Popular Selection
Ciribiribin (valse) Pestalozza
Aida (Sélections) Verdi
I Love You Truly Bond
Stradella (Ouverture) Flotow

SLUMBER MUSIC

Le poste WJZ irradiera mercredi soir de 11 h. à minuit le concert "Slumber Music" dont programme suit :

Polonaise Chopin
Sélections de "Geisha" Jones
Gavotte Sitt
Southern Roses (valse) Strauss
Humoresque Dvorak
Berceuse, de "Jocelyn" Godard
Andante Religioso Thorne
I Know That My Redeemer Liveth Handel

HEURE D'OPERA

La Compagnie Nationale de Grand Opéra présentera, sous une forme concise, l'opéra peu connu de Cadman intitulé "Shanewis". Cet opéra est en deux actes et fut joué pour la première fois au Métropolitain de New-York en mars 1918. La scène se passe de nos jours à New-York et sur une réserve indienne de l'Oklahoma.

Cette heure d'opéra sera irradiée par les postes WEAF et WTAM.

L'HOTEL MANGER

L'Orchestre de l'Hôtel Manger jouera les airs suivants à partir de 11 h. 30 mercredi soir, au poste WEAF.

In the Evening
Serenata
The Man I Love
Lovable
Solo Vocal
Together
Singing the Blues
I Just Roll Along
I Don't Care

DEPUIS 1840

VOYAGES DE MONTREAL

x 11 mai- Alaunia à Ply, Cher., Lon.
x 11 mai-Andania à G'gn, B'fast, L'pl
x 18 mai-Athenia à B'fast, L'pl, G'gn.
x 18 mai-Ausonia à Ply, Cher, Lon.
x 25 mai-Antonia à G'gn, B'fast, L'pl.
x 1 juin-Aurania à Ply., Cher., Lon.
x 1 juin-Letitia à B'fast, L'pool, G'gw
x 8 juin-Ascaina à Ply, Cher. Lon.
x 8 juin-Andonia à Glass. B'fast, L'pl
x 15 juin-Alaunia à Ply, Cher, Lon.
x 15 juin-Athenia à B'fast, L'pl, G'gw
- 22 juin-Ausonia à Ply, Cher, Lond.
- 22 juin-Antonia à Glass. B'fst, L'pl

- Comporte des cabines de troisième classe pour touriste seulement.
x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.

Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.

THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
20 rue de l'Hôpital
Montréal, ou l'agent local.

Cunard, Anchor, Anchor-Donaldson

UNE PROMOTION

Riga. — Lorsqu'en 1919, les bolchevistes s'emparèrent de la Lettonie, un certain Stutckka se signala par ses cruautés et fit exécuter en quatre mois plus de 6,000 habitants de Riga. Estimant sans doute que pour rendre la justice en Russie rouge il suffit avant tout d'être énergique", les Soviets viennent de promouvoir Stutckka, plus connu sous le nom de bourreau de Lettonie, au grade de vice-commissaire à la Justice.

Les adversaires politiques des Soviets en Russie n'ont qu'à bien se tenir.

L'annonce est le pouvoir d'une idée souvent répétée.

"Confiez-nous vos impressions"



Cette marque de commerce garantit que les Ustensiles de cuisine "Wear-Ever" sont faits de feuilles d'aluminium épaisses et résistables; ils sont aussi parfaits qu'il soit possible à l'ingéniosité humaine de les créer. Chez les bons détaillants—partout.

"Wear-Ever"

Ustensiles de Cuisine en Aluminium

C'est une économie d'employer

LA PEINTURE 100% PURE ET LES VERNIS

MARTIN-SENOUR

Un produit spécial **pour chaque usage et chaque surface**

Ecrivez à la MARTIN-SENOUR CO Montréal
Pour la nouvelle brochurette
"LE PEINTURAGE A LA MAISON RENDU FACILE"
Gratis sur demande

51 F

PEINTURE 100% PURE pour l'extérieur et l'intérieur
MARBLE-ITE pour planchers en bois franc
NEU-TONE peinture mate lavable
VARNOLEUM pour prélarts et linoléums
WOOD-LAC teinture pour planchers et meubles

en vente par

HENRI JALBERT, Chicoutimi
Michaud & Paradis, Jonquiere

MARTIN-SENOUR 100% PURE PAINT VARNISHES & LACQUERS

CARTES d'Affaires et Professionnelles

HOTEL

Hôtel

Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

MANUFACTURIER

Manufacturier

ULDERIC BEDARD
MANUFACTURIER DE FOURRURES
Assortiment complet de fourrures du printemps
Vente et réparation de manteaux de fourrures à prix réduits, pendant les saisons de printemps et d'été
244, rue Richelieu, QUEBEC

REPARATION et STORAGE

Réparation et Storage

J.-R.-L. BILODEAU
MANUFACTURIER DE FOURRURES
163, rue Racine, Chicoutimi
Assortiment complet de fourrures du printemps, vente et réparation de fourrures et manteaux, renards argentés, blancs, rouges, teints brun, et toute autre couleur.
Les réparations confiées maintenant sauveront 20% des prix d'automne.
Tél. 428 — Résid. 540

ARCHITECTE

Architecte

SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal.
Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau Résidence
Edifice Giroux 391 rue Racine
Rue Racine
Tél. 356 Tél. 817

Architecte

Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.: 88
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-146
QUEBEC

Architecte

PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE:
pour
Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

Architecte

ARMAND GRAVEL
Architecte
Diplômé par l'Association des Architectes de la Province de Québec.
Membre de l'I. R. A. C.
Bureau : Edifice Giroux, Rue Racine
Tél. 356, Résidence : 35 Ave Lafontaine
Tél. 112, — CHICOUTIMI

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Comptable-Vérificateur

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Trudel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beauvais, C.-A.; David Robillard, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs ...
71, rue St-Pierre, Québec
190, rue St-Jacques, Montréal

Comptable

Spécialité : Audition musicale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

MEDECINS

Médecin

TEL. 789
Dr G.-GUSTAVE GAUTHIER
MEDECINE GENERALE
Spécialités : Electro-thérapie, traitement électrique
BUREAU : : 346, rue RACINE

Médecin

Dr G.-WILLIAM TREMBLAY
Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
BUREAU : 191, Rue RACINE
Edifice : Banque de Montréal
TEL. 353.

DENTISTE

Dentiste

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine.
Tél. 880. Résidence 43

NOTAIRE

Notaire

ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE

Syndic Autorisé

R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

MERCREDI, 9 MAI 1928

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

POUR PRODUIRE

Le fait essentiel demeure : pour produire, il nous faut des hommes. Vérité pratique s'il en fut, qui n'a que le tort d'être énoncée par des rêveurs dont c'est le sot métier de penser aux autres.

EDOUARD MONPETIT

LE COMMUNISME EN FRANCE

ET AU CANADA

On a pu croire, en apprenant le résultat des élections qui ont consolidé les forces politiques groupées autour de Poincaré, que le parti communiste en France avait subi un rude croc en jambe. Cela est un peu vrai si l'on ne tient compte que de son effectif parlementaire. Il a été grandement abîmé, et quelques-unes de ses vedettes, dont l'énergumène Vaillant-Couturier, sont restées sur le carreau.

Mais cet échec est quelque peu trompeur, et l'appel aux urnes a montré autre chose d'inquiétant. Il a fait voir comme les idées subversives de Moscou sont répandues un peu partout parmi les populations françaises, et l'ampleur de l'organisation qui travaille à les propager. Très peu d'arrondissements, très peu de quartiers, d'un coin à l'autre de la France, où les communistes n'aient pas eu leurs candidats. Et ces derniers, en chacun des cas, ont obtenu des votes quelquesfois considérables.

A Paris par exemple, ils ont obtenu plus de cent quinze mille voix, tandis que les radicaux et les socialistes n'en ont reçu respectivement que 64,000 et 78,000. "Cela veut dire qu'à Paris écrit M. Jean Guiraud à la "Croix", le parti communiste est, de tous les partis de gauche, le plus nombreux, et, comme il est en même temps le plus violent, celui qui, pour triompher, fait appel à tous les moyens, et plus particulièrement à la force, comment ne pas prendre en considération l'existence à Paris, de cette armée toujours mobilisée de 115,000 communistes?"

Il est donc vrai qu'il y a quelque chose d'angoissant que ne laisse pas présumer la culbute subie par la plupart des candidats communistes qui par une tactique d'ensemble, afin de dissiper tout équivoque au sujet du caractère révolutionnaire de leur doctrine, ont préféré subir cet échec plutôt que d'accepter toute combinaison avec les représentants de la gauche radicale et socialiste. Et devant cette menace rouge déguisée qu'ont montrée les dernières élections, le directeur de la "Croix" de Paris donne cet avertissement: "Si l'on veut combattre solidement une telle éventualité (celle d'une prépondérance communiste en France), il ne s'agit pas de chanter béatement l'effondrement du communisme. Cela, c'est la politique de l'autruche se cachant la tête sous les ailes pour ne pas voir le danger et succomber sans défense."

Il y a là une leçon pour notre pays dont les populations peuvent encore être facilement protégées contre la gangrène rouge. Pour nous comme pour la France, qui a déjà trop longtemps obtempéré à prendre des mesures repressives énergiques, ce serait une mauvaise tactique de suivre la politique de l'autruche et d'affirmer, comme le faisait dernièrement un sénateur, qu'il n'y a pas au Canada un communisme qui peut devenir menaçant un jour.

Un mouvement communiste, si peu développé soit-il, existe ici. Comment pourait-on en douter, lorsque le rapport du ministère du Travail rend compte avec un luxe de détails de son organisation, en indique le siège social et les têtes dirigeantes, dénombre les cellules et les situe, énumère leurs moyens de propagande? Comment pourrait-on en douter, lorsqu'encore au mois de mars dernier le sénateur Beaubien déclarait : "Il y a au Canada quarante écoles communistes avec 2,000 élèves... Dans le Nouvel-Ontario, la menace du communisme s'est tellement affirmée récemment, que le gouvernement ontarien s'en occupe de près. On inonde cette région d'imprimés communistes et on veut mouler sur cette doctrine l'esprit des maître s d'écoles et des enfants sous leur tutelle..."

Nous avons aussi le témoignage de M. l'abbé Casgrain qui, par son ministère, est mieux placé que quiconque pour se renseigner sur la propagande rouge au Canada. Or, la semaine dernière, l'aumônier des immigrant s catholiques, avec force preuves à l'appui, réaffirmait une fois de plus que l activité communiste devenait un péril et prépare de tristes moissons.

Voilà qui devrait faire réfléchir. Pourquoi ne pas tirer profit des expériences des autres pays, et ne pas détruire immédiatement ce qui semblerait encore à l'état embryonnaire? Pourquoi l'autorité fédérale n'interviendrait-elle pas pour enrayer toute propagande communiste parmi les populations où elle se fait actuellement? Et surtout, pourquoi ne pas refuser l'entrée au pays, par des règlements plus sévères des immigrants qui transportent ici avec eux les idées subversives de Moscou?

La politique de l'autruche peut nous réserver de tristes surprises.

Joseph DANDURAND

Lettre de France

Les catholiques de Paris et leurs écoles

(Par François Veuillot)

Le congrès diocésain qui se tient annuellement à Paris comporte, en général, trois actes distincts: des séances d'études consacrées chaque fois à un sujet précis; une assemblée des Unions paroissiales; une manifestation populaire.

Quand j'aurai noté que cette dernière manifestation, cet hiver, eut le même succès que les années précédentes, grâce aux discours entrainants et résolus des orateurs, ou plutôt des chefs, appelés par le Cardinal Dubois à y prendre la parole, et grâce aussi à l'empressement des milliers d'hommes, accourus pour les applaudir, — j'en aurai signalé, pour mes lecteurs lointains, le principal intérêt.

Je voudrais insister davantage sur les séances d'études et sur l'assemblée des Unions paroissiales. Elles me procurent, en effet, l'occasion de donner à un ami du Canada quelques détails édifiants sur deux genres d'activité des catholiques paroissiens.

Le sujet spécial imposé, cette fois, par l'Archevêque de Paris, aux délibérations du Congrès, c'était l'école libre.

L'école! C'est, actuellement, chez nous, la question capitale. Il faudra qu'un de ces jours, je vous en reparle un peu plus à fond. L'enseignement sans Dieu, glissant peu à peu sur la pente fatale, est en train de devenir, entre les mains d'un nombre croissant d'instituteurs publics, d'enseignement sans morale et sans patrie. Les générations nouvelles risquent d'en être empoisonnées. Ce ne sont pas seulement les catholiques, au surplus, qui s'en aperçoivent et qui s'en inquiètent; beaucoup de politiciens "laïques", encore emprisonnés dans leurs préjugés tenaces ou leurs comités impérieux, commencent à sentir le péril et voudraient bien le conjurer. Espérons que, pour en venir à bout, leurs velléités, jusqu'ici trop inefficaces, s'uniront un jour aux volontés résolue des catholiques, auxquels il faut ajouter tous les bons Français qui sans partager leur convictions, militent avec eux pour le maintien de l'ordre social et le salut de la patrie.

La lutte contre l'école athée se poursuit à la fois sur deux terrains: la réforme du système anti-clérical et le développement des écoles libres et chrétiennes. Contre le premier objectif, la campagne est conduite avec vigueur et, déjà, l'on peut dire qu'une des pires lois de la période combiste, celle qui interdit aux Congrégations l'enseignement, même privé, a subi, dans l'opinion publique, un premier ébranlement. Mais cette question-là n'était pas à l'ordre du jour du Congrès. Celui-ci devait uniquement s'occuper de l'école libre.

Je n'exposerai pas toutes les résolutions qu'on a prises, pour en assurer le fonctionnement et le progrès. Je veux simplement citer quelques chiffres: ils montreront que les catholiques parisiens, qui, chaque année consacrent à la construction de nouvelles églises et à la multiplication des oeuvres sociales et charitables des dixaines de millions, ne négligent pas non plus leurs écoles. Ils entretiennent, en effet,dans la capitale et dans la banlieu, 223 écoles paroissiales, dont 105 de garçons et 118 de filles, où 986 instituteurs et institutrices élèvent, 30,850 enfant.Ce chiffre représente le cinquième de la population scolaire. Une minorité sans doute mais dont on reconnaitra la valeur méritoire si l'on songe aux multitudes socialistes et libres-penseurs qui remplissent les faubourgs et la périphérie, ainsi qu'aux ressources budgétaires qui soutiennent puissamment l'école publique.

L'enseignement donné par ces maitres chrétiens mérite, d'ailleurs, les suffrages des autorités laïques elles-mêmes, exemple, entre cent: devant les jurys officiels, les élèves de nos écoles réussissent aux examens, dans les proportions de 84 p. c., pour le cetificat d'études, de 82 p. c., pour le brevet élémentaire et de 80 p. c., pour le brevet d'enseignement primaire supérieur. Et, du mérite de nos instituteurs, le Congrès nous a révélé encore un autre témoignage, qui souligne à la fois leur valeur pédagogique et leur élévation morale. Plusieurs d'entre eux, pour continuer leur mission de dévouement, ont refusé les offres, précisément très avantageux, qui leur faisait l'Etat, désireux de les attacher à son service.

Si l'instruction, dans les écoles libres, ne le cède en rien à celle qu'on reçoit des maitres laïques, l'éducation s'y élève à un niveau bien supérieur. Grâce aux patronages, aux milices de la Croisade eucharistique, aux amicales d'anciens qui encadrent et prolongent leur influence, ces restes préparent une élite, qui finira par s'imposer. J'ajoute qu'à la tête de cette élite marche un sorte de bataillon sacré: la moitié des élèves du grand Séminaire de Paris sort, en effet, de ces écoles populaires.

A ces progrès scolaires, obtenus en dépit des plus graves difficultés, contribuent pour une grande part les Unions paroissiales, car l'instruction chrétienne du peuple est au premier rang de leurs soucis.

Qui sont-elles, exactement, ces Unions paroissiales? Admirez ici les voies de la Providence et les revanches de Dieu! Les Unions représentent des résultats incontestables de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Autour des paroisses dépouillées et menacées,les fidèles se sont serrés avec plus d'amour et d'énergie. Parmi eux, les curés ont fait appel aux plus généreux et aux plus militants, pour composer des groupements actifs du service de toutes les oeuvres. Et ce sont ces groupements qui, peu à peu, ont pris les caractères et le titre d'Unions paroissiales. Celles-ci constituent donc, dans chaque paroisse, un noyau d'hommes catholiques, attachés plus particulièrement à l'apostolat sous toutes ses formes. Il serait impossible de dénombrer ici le initiatives infiniment variées que, selon les lieux et les circonstances, elles prennent, encouragent ou patronnent.Quelques exemples cueillis au hasard, en donneront simplement l'idée: collaboration aux fêtes religieuses; propagande en faveur du recrutement sacerdotal; parrainnage d'enfants pauvres; institution de chorales; organisation de conférences populaires; fondation de cercles d'études, participation aux catéchismes; lutte contre l'immoralité des spectacles, des affiches et des publications licencieuses; création de sécrétariats sociaux; établissements de caisses de loyers ou de crédits, etc., etc.

Ces Unions paroissiales, en somme, forment les cadres de l'armée catholique, mobilisée pour le service de l'Eglise et du peuple. Or, à Paris, ces cadres seuls, qui comptaient 41,000 hommes en 1927, en ont maintenant 50,000 et notre Cardinal espère fermement que leur effectif total, en 1929, atteindra 70,000. Notez que la presqu'unanimité des paroisses du diocèse, depuis les quartiers riches et bourgeois, jusqu'aux agglomérations communistes de la banlieu, possèdent également ce foyer d'action.

Quand on songe que presque tous les diocèses de France ont aussi leurs Unions paroissiales et que la *Fédération Nationale catholique* est précisément soutenue de cette puissante armature, on a le droit, quoi qu'il puisse advenir, de garder confiance et courage. J'ignore ce que nous réservent les élections du mois prochain; mais, fussent-elles décevantes, nous sommes en mesure, avec l'aide de Dieu, d'organiser la revanche.

François VEUILLOT.

NOTRE DAME DE LOURDES DU SAGUENAY

AU LAC-BOUCHETTE

(Suite)

L'Ermitage Saint-Antoine est devenu par un dessein providentiel un pèlerinage qui prend chaque année de nouveaux développements.

M. l'abbé DeLamarre avait une singulière dévotion à la sainte Vierge. Il lisait et relisait souvent, en guise de méditation, le récit des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes. Il suivait fidèlement les miracles qu'elle opérait depuis 1858 sur le sol de la vieille mère-patrie. Il admirait et bénissait la Providence qui avait fait du P. Marie-Antoine, le "Saint de Toulouse", tout à la fois le grand propagateur de la dévotion à saint Antoine, le brancardier spirituel de Notre-Dame de Lourdes, et, dans ses sanctuaires mêmes, l'un des principaux initiateurs des pèlerinages nationaux et l'inaugurateur des processions aux flambeaux.

Or, à quelques arpents de l'Ermitage se trouvait un rocher qui rappelait, à s'y méprendre, le rocher Massabielle, et une excavation creusée par la main même de la Providence. C'est là, sur le flanc du rocher qu'il installa une belle statue de Notre-Dame de Lourdes. Chaque jour et plusieurs fois par jour, l'abbé DeLamarra allait rendre visite à sa chère Madone en égrenant son chapelet ou en récitant son bréviaire. Peu à peu les fidèles des environs vinrent à leur tour prier la Vierge de Lourdes en même temps que saint Antoine. Outre que le site leur parut enchanteur, ils se prirent à solliciter des faveurs et furent exaucés. Ils burent de l'eau qui suintait du rocher de la Madone, ils se frictionnèrent les membres malades; et plusieurs éprouvèrent les merveilleux effets de ce remède nouveau genre qeu leur foi et leur confiance en Marie rendaient efficaces. Le récit d'une de ces guérisons a même fait l'objet d'une brochure publiée par l'*Action sociale* de Québec sous le titre: *Comment j'ai été guéri par Notre-Dame de Lourdes.*

Ces faits et cette affluence toujours croissante de pèlerins ouvrirent à M. DeLamarre de nouveaux horizons; et cet homme de Dieu eut, dès ce moment, la claire prévision de l'avenir...

C'en était fait, aux yeux de M. DeLamarre, le ciel avait parlé, le Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes du Saguenay était fondé; ici, comme à Lourdes, la Vierge bénie voulait voir affluer les âmes avides de grâces et assoiffées de surnature. Les appels qu'elle avait adressés à Lourdes à la bienheureuse Bernadette: "Faites-moi la grâce de venir..Je désire y voir du monde..Allez dire aux prêtres que je veux qu'on m'élève ici une chapelle... Allez boire et vous laver à la fontaine... Pénitence! pénitence! pénitence!" auraient désormais leur répercussion aux confins des Laurentides, et l'abbé DeLamarre allait se constituer le *Chevalier de Marie*. Les dix dernières années de sa vie devaient s'écouler à seconder les vues de la Providence et à assurer au Lac Bouchette le développement matériel et spirituel du Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes du Saguenay.

Il fallait recevoir les pèlerins. Une hôtellerie fut construite à l'entrée du Pèlerinage, imposante par des dimensions, comptant cinquante chambres, coquette par son apparence, et offrant aux visiteurs les plus difficiles séjour agréable et confort, grâce à son service d'eau, d'électricité et d'autobus.

"La nature du Lac Bouchette est magnifique au point qu'on serait tenté de conseiller aux peintres paysagistes d'y venir essayer leur pinceau." (M. L'Heureux, *le Progrès du Saguenay*, 1er août 1927.)

Mais si belle que fut l'oeuvre de la nature, il fallait ici comme dans tous les pèlerinages que la religion vint y mettre son empreinte. Aussi dès le début, M. DaLamarre prit tous les moyens en son pouvoir pour se garantir des villégiateurs et des touristes.

Il érige à l'entrée du Pèlerinage un calvaire monumental dont les personnages en bois, hauteur naturelle, sont l'oeuvre de l'artiste Jobin. Et cela afin d'inspirer dès leur arrivée aux visiteurs des pensées sérieuses et rappeler que ce lieu est saint.

Il construisit à côté de la minuscule chapelle dédiée à saint Antoine, une chapelle plus vaste, capable d'abriter les pèlerins contre la pluie et les intempéries de l'hiver.

Un chemin gravelé conduit en serpentant à travers les frais ombrages de la montagne jusqu'à la magnifique Grotte de Notre-Dame de Lourdes surmontée d'une belle réplique de la Basilique de Lourdes.

A proximité de la Grotte se dresse, sur la pointe d'une énorme roche pyramidale, une statue de saint Michel enfonçant sa lance dans la gueule du dragon infernal. C'est l'oeuvre des marbriers Delwaide et Goffin, de Chicoutimi; elle mesure quinze pieds de hauteur.

Ainsi la Grotte, avec la statue si accueillante de la Vierge apparaissant à la bienheureuse Bernadette, l'autel si gracieux protégé des vents du nord par les flancs de la montagne et les arbres de la forêt, la source limpide filtrant à travers le rocher, le voisinage de saint Michel, le lac enfin qui s'étend au bas de la terrasse sur la petite ile Saint-Elzéar et autres îles verdoyantes... tout cela donne un cachet caractéristique de piété et de grandeur. La Grotte est bien le coeur du Pèlerinage et le lieu qui exerce le plus d'attraction sur les pèlerins. Tout y rappelle de façon surprenante la réalité de Lourdes.

M. l'abbé DeLamarre choisit à dessein le 19 septembre 1917, jour de la fête de saint Michel, fête patronale de Mgr Labrecque, pour la bénédiction solennelle de la statue du céleste Archange, ainsi que de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes et de la basilique-miniature qui se dresse, comme à Lourdes, sur le rocher de l'Apparition, et qui fut érigée à l'occasion et en souvenir des noces d'argent épiscopales de Sa Grandeur.

Mgr Labrecque procéda à cette auguste cérémonie accompagné d'un nombreux clergé et d'une foule immense de pèlerins.

. . . . . .

Ce fut en 1918 que les paroissiens du Lac Bouchette, M. le curé Tremblay en tête, firent à la Grotte le *premier pèlerinage paroissial*, donnant ainsi le branle à une multitude d'autres venus dans la suite de Chicoutimi, Héberville, Jonquière, Saint-Jérôme, Port-Alfred... et de toute la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Depuis lors les fidèles n'ont cessé d'affluer, et le nombre toujours croissant des pèlerins dénote bien que les clients de Marie et de saint Antoine sont pieusement impressionnés et que leurs prières sont couronnées de succès. "C'est si beau", s'écrient-ils, " on prie si bien ici, nous revien-drons".

Depuis lors aussi, le *Messager de Saint-Antoine* a inauguré une rubrique nouvelle: *Echos de la Grotte*, où figure le mouvement du Pèlerinage et où sont consignées les faveurs importantes accordées par Notre-Dame de Lourdes ainsi que les recommandations adressées à la Vierge bénie et à sa petite confidente, la bienheureuse Bernadette.

La mort du regretté M. E. De-Lamarre n'a modifié en rien l'Oeuvre du fondateur. Les Frères Mineurs Capucins qu'il a constitués, en 1925, avec l'agrément formel de Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque, les continuateurs de son oeuvre du Pèlerinage, n'ont rien tant à coeur que de s'inspirer de l'esprit et des désirs de M. DeLamarre.

C'est ainsi que plusieurs projets élaborés de son vivant ont déjà été menés à bonne fin. La Grotte de Notre-Dame de Lourdes a été disposée de manière à contenir, comme à Lourdes, un autel pour y célébrer la messe. Un fragment notable du Rocher miraculeux des Apparitions, désormais incrusté aux pieds de la statue de la Vierge, est l'objet de la vénération des fidèles.

Ce n'est pas tout. M. DeLamarre, qui ne reculait devant aucune initiative quand il s'agissait du bien des âmes, avait érigé sur la montagne avant de mourir un chemin de croix monumental, et il caressait en outre l'idée d'élever près de la Grotte une *Scala Santa*, qui constituerait un exvoto des fidèles à la Reine du Saguenay.

La Vierge n'avait-elle pas dit dans une de ses apparitions: "Pénitence ! pénitence! péaitence!"

Les plans avaient été préparés du vivant même de M. l'abbé DeLamarre, de concert avec M. Alfred Lamontagne, de Chicoutimi; une souscription avait été lancée dans le *Messager de Saint Antoine* en vue du Pèlerinage; et déjà la pierre de taille et autres matériaux étaient sur place, M. Verret, entrepreneur de Limoilou, fut chargé de tout disposer et de faire le bel édifice imposant inauguré en 1926 et que les pèlerins admirent depuis.

. . . . . .

En 1927, d'autres améliorations importantes ont suivi: un magasin d'objets de piété a été construit, et une maison dite *Maison du Calvaire* a été aménagée pour recevoir les prêtres désireux de passer, près de Notre-Dame de Lourdes du Saguenay, quelques jours de repos et de retraite.

Car, ajoutons-le en terminant, l'Ermitage Saint-Antoine est un lieu de retraite, voire de *retraites fermées*. Depuis déjà plusieurs années, des groupes nombreux se sont succédés pour vaquer à la prière et puiser auprès de la sainte Vierge force et courage pour les luttes de la vie. On ne saurait rêver un centre plus favorable...

Mais en voilà assez pour montrer ce qu'est le Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes du Lac Bouchette, destiné, croyons-nous, dans les desseins de la Providence, à un bel avenir.

Fr CASIMIR de CIEUTAT,
O. M. Cap.

Lettres au "Progrès"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut venir porter ces textes à nos bureaux.

Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

On nous prie de publier la lettre suivante reproduite d'un journal de Montréal dévoué aux intérêts de la classe médicale:

Louiseville, 3 avril 1928.

Monsieur le rédacteur de
"l'Indépendance Médicale",
Montréal, Qué.

Monsieur :

Attendu que votre journal se fait le défenseur de la profession médicale en général, permettez que je vienne protester au nom des médecins de la campagne contre l'amendement que vient de subir au Conseil Législatif, le bill des Accidents du Travail.

Par cet amendement, on enlève à l'accidenté le droit de choisir son médecin. Ce sera le patron qui dira à l'accidenté "tu te feras traiter par tel médecin ou tu iras dans tel hôpital", quand ce malade pourrait se faire traiter avantage dans sa famille par son médecin.

Les raisons invoquées pour motiver cet amendement c'est que l'accidenté pourrait s'entendre avec son médecin pour faire durer la maladie et cela au détriment du patron, s'il y a quelques médecins malhonnêtes, il ne faut pas conclure qu'ils le sont tous. Il me parait injuste d'enlever aux médecins honnêtes de la campagne une partie de leur revenu pour le donner à un médecin à la solde d'une compagnie ou patron d'une ville ou se trouve cette compagnie. Est-ce cela prendre l'intérêt de l'ouvrier que de lui enlever la liberté de choisir son médecin et se faire traiter par lui dans sa famille qu'il n'a peut-être pas vue depuis plusieurs mois, que de l'obliger loin d'elle à se faire soigner par un médecin au choix du patron?

Je trouve qu'il est grand temps d'élever la voix et de protester contre la conduite de nos Conseillers Législatifs dont l'intention est de tout centraliser et monopoliser au détriment du pauvre.

Vous remerciant d'avance pour l'hospitalité de votre journal.

J'ai l'honneur d'être,
Votre tout dévoué,
Dr O.-E. MILOT.

NOS ANNONCES
de LIBRAIRIE
constituent un guide sûr des lectures

UN BON LIVRE EST UN BON AMI;
Vous le trouverez à notre
Service de Librairie

POUR LES PROCHAINES ORDINATIONS

Un petit et précieux volume qui contient toutes les prières et cérémonies des ordinations.

Un petit et précieux volume qui intressera grandement les fidèles, particulièrement les membres de la famille de celui qui est ordonné.

Prières et cérémonies des ordinations, 0.65

Ou encore :

Les saints ordres, par Rouzic, 0.75

A VOTRE CHOIX

Cadeaux pour les jeunes prêtres

Cours d'Eloquence Sacrée, 2 vol., Mgr Paquet, $2.00
Etudes et appréciations, 5 vol., Mgr Paquet, 4.75
Catéchisme liturgique, 2 vol., Beaudot, 1.90
Les indulgences, 2 vol., (ouvrage classique), 3.00
Concordances de la Bible, (précieux), 5.00
Bréviaire Romain (traduction française), 7.50
Histoire de sainte Thérèse d'Avila, 2 vol., 1.25
Sainte Thérèse de Lisieux, 2.25
La sainte Bible,
1 vol., latin, reliure toile, 2.50
1 vol. latin, reliure dos chagrin, 3.25
1 vol. français, (trad. de Crampon), toile, 2.00
Le même dos chagrin, 2.75
Le credo expliqué, Devine, 1.50
Les commandements expliqués, 1.50
Les Dominicales, 3 vol., Duplessy, 2.25
Vie de N.-S.-Jésus-Christ, 2 vol., Fouard, 1.50
Vie de Jésus-Christ, 3 vol., Le Camus, 2.50
Oeuvres de Mgr Gay, 6 vol., 6.00
Histoire religieuse de la Révolution, 5 vol., de la Gorce, 8.75
Vie de S. Frs de Sales, 2 vol., Hamon, 2.50
Oeuvres d'Ernest Hello, 5 vol., (remarquable), 3.50
Oeuvres du P. Janvier, 21 vol., 19.50
Le dogme catholique, 22 vol., Monsabré, 15.00
Conférences de Lacordaire, 5 vol., 3.00
Langage des cérémonies de l'Eglise, 3 vol., Laperrine, 1.50
Oeuvres oratoires de Bossuet, 7 vol., (la meilleure édition, Lebarcq 7.50
Histoire de l'Eglise, 9 vol., Mourret, 12.50
Vie de Louis Veuillot, 4 vol., Eug. Veuillot, 5.00
La sainte Eucharistie, 4 vol., Jourdain, 6.00
Ecclesia (que nous recommandons), 2.75
Verbum Vitae, 4 vol., (reliés en cuir rouge souple), **commentaire** des Evangiles, 10.00
Petite Somme de S. Thomas, 11 vol., 9.90

Et le reste, Et le reste...

Au Service de Librairie du PROGRES DU SAGUENAY

UN BEL OUVRAGE

très convenable pour distribution de prix :

LES FETES DU MONUMENT HEBERT

PAR L'ABBE ANDRE LALIBERTE

125 pages, format 8½ x 6, jolie couverture, papier glacé,

nombreuses illustrations

Pages d'histoire régionale d'un grand intérêt.

$3.00 la douzaine. $22.00 le cent

Chez l'auteur à Chicoutimi ou au PROGRES DU SAGUENAY



"Quelle combinaison parfaite, Jean. Je suis contente que tu te sois procuré cette brochure de B-H."

"C'était ton idée, ma chère, j'en doutais, mais maintenant je suis certainement convaincu, et je suis aussi un peu fier de mon habileté en peinture."

"N'en prends pas trop crédit, Jean, rappelle-toi de ce que le vendeur t'a dit à propos de la peinture "English" B-H; elle est d'emploi facile et couvre si bien."

BRANDRAM-HENDERSON

Notre nouvelle brochure sur l'Harmonie des Couleurs contient plusieurs suggestions pour embellir votre maison. Adressez-vous en une copie de votre marchand ou écrivez directement à la compagnie à Montréal.

PEINTURE English B-H

Garantie contenir le véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram et le pur Oxyde de Zinc, combinés dans la proportion idéale de 70 et 30, donnant la pellicule de peinture couvrant le maximum de surface jamais connu par la science.

MICHAUD & PARADIS
RUE ST-DOMINIQUE, - JONQUIERE



Ne souffrez pas des maux de tête ou d'autres maux semblables, une tablette d'Asperin les arrête immédiatement. Les médecins prescrivent et approuvent son usage parce qu'elles n'affectent pas le coeur. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens mais n'oubliez pas de demander les "Bayer" aux pharmaciens. Et n'acceptez pas d'autres tablettes à moins qu'elles soient marquées "Bayer Cross"



Aspirin est la marque de commerce (enregistrée, au Canada), indiquant la Fabrication Bayer. Bien que nul n'ignore qu'Aspirin indique la Fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, ces Tablettes portent, empreinte à leur surface, la "Croix Bayer", leur marque de commerce.

PREMIERE COMMUNION SOLENNELLE

Jonquière, 9. — D. N. C. — Au delà de deux cent cinquante enfants de la ville et de la paroisse de Jonquière, tant garçonnets que fillettes, feront leur première communion solennelle samedi prochain, le 12 mai, après y avoir été excellemment préparés par les leçons prélé - minaires du catéchisme que MM. les vicaires se sont appliqués à leur donner depuis plusieurs semaines.

Quelques-uns des appelés , faute d'aptitude ou d'application suffisan - tes, n'ont pu être placés sur la liste des élus, et devront se reprendre l'an prochain. Les autres, ceux qui seront invités au divin banquet, sont partagés entre la hâte et l'émotion de ce grand jour qui doit marquer la première grande étape consciemment franchie de leur vie chrétienne.

C'est de ceux-là que Jésus a dit : "Laissez venir à moi les petits en - fants" et c'est à son appel divin, qu'ils s'apprêtent à répondre lorsqu'ils s'approcheront samedi de la Table Sainte.

DES NOCES D'ARGENT A LA TUQUE

M. et Mme Gingras voient commémorer par des nombreux parents et amis, le 25ième anniversaire de leur mariage.

LES INVITES

La Tuque, 9. — D. N. C., M. A. Tremblay. — Samedi soir, le 21 courant, M. Gingras, marchand de meubles et Mme Gingras étaient appelés chez des amis pour une petite soirée. Pendant leur absence on s'empressa de meubler la partie neuve du vaste magasin, de la cirer,de changer en un mot cette salle spacieuse où se réuniraient les nombreux parents et amis qui devaient débarquer du train de dix heures.

Vers onze heures, M. et Mme Gingras revenant chez eux furent surpris d'entendre des airs de fête, musique et chants à leur magasin. Ils s'y rendirent donc et leur entrée fit préluder une marche entrainante qui leur dévoila le secret de cette réunion "à la sourdine". Ce fut une agréable surprise pour M. et Mme Gingras de serrer la main de ces nombreux parents et amis venus pour la fête. On s'amusa ferme toute la nuit et dimanche soir il y eut banquet, lecture d'adresse par leur fils Armand et présentation d'une bourse et de riches cadeaux d'ar - genterie.

L'orchestre de M. Léger Martel sut remplir avec succès la partie musicale de la soirée. Après le souper il y eut déclamation par Mlle Irène Gingras et M. A. Provencher.

Les tableaux vivants eurent un vif succès: "Une demande en mariage de 1760", par Mlle Yvonne Gingras et M. Fernand Hébert, et "Amour d'aujourd'hui" par Mlle Rose-Emma Tanguay et M. Bélanger, furent fort goûtés. "L'enfant en prière", par Mlle Irène Fecteau et les parents personnifiés par M. Armand Gingras et Mlle Rose-Emma Tanguay, puis en quatrième tableau "Jeanne d'Arc au bûcher", Jeanne d'Arc représentée par Mlle Irène Gingras, le prêtre , par Charles Gingras, les bourreaux par Jean-Marc et Paul Hébert. Tableau comique et magie par M. A. Provencher. Notons avec plaisir que les danses anciennes furent mises en honneur à cette soirée.

Outre l'orchestre de M. Martel, les musiciens furent: Mlles Fortin, Darveau, Desbiens, Gingras , et M. Chouinard.

Les invités: M. Ernest Darveau, de St-Ubald; M. et Mme Raphaël Darveau, de Québec; M. Olivier Darveau,Mlles Germaine et Emilienne Darveau,de Neuville: M. Oscar Gingras, Alphonse Gingras, de St-Ubald; M. et Mme Jos. Chouinard, de Ste-Thècle; M. Arthur Morrissette, du Lac au Sable; M. Jos. Darveau, de Neuville; Mlle Gracia Desbiens,MM. Charles-Auguste et Paul Gingras, M. et Mme Henri Gingras, Mlle Jeanne Gingras, M. et Mme Henri Bélanger, M. et Mme Jean Hébert, M. et Mme J.-A. Fecteau, M. et Mme J.-O. Fortin, MM. Fernand, Jean-Marc , et Paul Hébert, M. Charles Tremblay, M. Léger Martel, M. X. Bédard, M. A. Provencher, M. George Young, Mme G. Lavigne, Mlles Claire Tanguay, Rose-Emma Tanguay, Blanche Légaré, Emilienne Hébert, Berthe-Alice Gravel, Laurette- Cécile Fortin, Florence et Hélène Larouche.

Il nous fait plaisir de noter que âgés de cinquante-trois ans, les heureux jubilaires jouissent d'une santé et d'une jeunesse encore vermeilles qui nous permettent de leur souhaiter de voir leurs noces d'or.Heureuse coincidence. Mme Gingras s'est marié le jour de son anniversaire et M. Gingras fêtait son patron ce même jour. Nous leur réitérons nos voeux de santé et de longue vie.

A QUEBEC

Sont allés à Québec la semaine dernière,pour obtenir que le Gouvernement de Québec prenne à ses charges l'entretien de la route La Tuque-St-Tite, M. le Maire F.-X. Lamontagne, M. J.-Ernest Desbiens et M. W.-L. Bourassa, gérant de la ville.

AVIS

Les personnes désirant faire pacager leurs vaches dans le parc Centre ou dans le parc Ouest (ancien terrain J.-D. Guay) devront s'adresser, pour toutes autres informations à M. J.-H. DUBE, téléphone bureau 584; téléphone résidence 593.

ELECTIONS

Le Cercle des Jeunes Gens a fait mercredi dernier,l'élection de ses officiers pour le Comité des Jeux. Ont été élus: M. Jos. Régnier, président; MM. Emilien Bergeron, Pierre Gaudreault, Maurice Bouchard et Philippe Gravel.

Après les élections, les membres purent se régaler aux fèves au lard; puis il y eut discours, musique par l'orchestre du Cercle.

Souhaitons que ces fêtes intimes se renouvellent, car elles rapprochent les membres, et les font mieux s'estimer.

L'OEUVRE DU COMITE DE SECOURS

Mgr Larouche en a donné un aperçu, dimanche.

Mgr Joseph-Almas Larouche, P. D., curé de la cathédrale, parla, dimanche,au prône de toutes les messes,de l'oeuvre bienfaisante des dames du Comité de Secours de notre ville.Il remercia ses paroissiens des généreuses aumônes qu'ils avaient, le dimanche précédent, remises aux mem - bres de la Conférence Saint-Vincent de Paul pour les pauvres de la paroisse et il éveilla de nouveau leur attention sur le travail accompli par les dames du Comité de Secours pour alléger le poids et les souffrances de la pauvreté, chez tant de familles de Chicoutimi. Ces dames confection - nent, en particulier, des vêtements pour les familles miséreuses.

Elles savent, dans leur ouvroir, adapter aux besoins des enfants, des adultes et vieillards des vêtements a - yant déjà servi et toutes pièces de lingerie usagées. Il leur faut le concours de toute notre population et, ce concours, on peut l'accorder à ces dames charitables, en leur remettant ce qui, au fond des armoires de la plupart des maisons,git comme un superflu inutilisé, c'est-à-dire les vieux vêtements, la vieille lingerie, les vieilles chaussures, les vieux souliers. Tout cela, ces dames le font servir encore et les bénéficiaires des travaux de réfection et de réadaptation qu'elles font subir à ces objets usagés sont les pauvres de notre ville, ce sont particulièrement les enfants des familles pauvres qui, grâce au dévouement des dames du Comité de Secours, peuvent ainsi aller à l'école.

Mgr Larouche loua hautement la belle oeuvre des dames et jeunes filles de ce Comité de Secours. Il dit qu'en une oeuvre chrétienne et sociale comme celle-là, la femme reste dans son rôle, accomplissant le bien, à l'édification de tous et sans danger pour elle. Mgr le curé, à ce propos, mentionna la lettre récente de Sa Sainteté Pie XI aux fidèles de son Diocèse de Rome sur les exercices publics de gymnastique pour les jeunes filles. Ce qui incita le père commun des fidèles à écrire pareille lettre ,ce sont les concours publics de gymnastique organisés pour les jeunes filles romaines. Sa Sainteté désapprouve et condamne de pareils exercices de gymnastique pour jeunes filles, disant que cela est inconvenant et même immoral.

Elle ,termine sa lettre, en disant encore que, "si les femmes et jeunes filles doivent élever les mains, ce doit être pour des gestes de prières et de bienfaisance, de charité".

Mgr Larouche dit que le spectacle admirable de tels gestes de charité est actuellement fourni à la population chicoutimienne par les dames du Comité de Secours et il engagea les fidèles à faciliter par leur concours généreux la tâche de ces dames.

FUNERAILLES DE MME E. LAPOINTE

La Malbaie, 9. — D. N. C. — M. Lionel Lapointe. — Mardi, le 1er mai est décédée Dame Marie Tremblay, épouse de M. Edgar Lapointe, de la Chûte Nairn.

Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, le 3 mai, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Alp. Tremblay, officiait. Portait la croix, M. Joseph Tremblay, frère de la défunte.

Portaient le corps MM. Ludovic Lapointe, Ernest Tremblay, Ludger Lapointe, ses beaux-frères et M. Ls Lapointe.

Dans l'assistance, on remarquait les Révérendes Sours de la Charité et leurs élèves, les Révérendes Soeurs de St-Antoine et leurs orphelins.

MM. Dr J.-A. Lapointe, L.-A. Boulianne, N.P., Edgar Lapointe, mari de la défunte et Elie son fils, Charles Tremblay, Thaddée Desbiens, J.-T. Tremblay, maire du village, Isaïe Lessard, Alfred Desbiens, Georges Bergeron, A. Gagnon, Philippe Dufour,Alfredise Bilodeau, A. Sheehy, Xavier Gaudreault, Henry Simard, Georges Dufour, Ls-Ph. Couturier, Philias Bouliane, E. Tremblay, Ls-Joseph Boulianne,Johnny Bergeron, Ludger Lapointe, Ernest Tremblay, Adj. Simard, Ph. Fortin, E. Simard, Paul Tremblay, P.-L. Robeadey, Tancrède Simard, Ludovic Boulianne,A. Blackburn, Thomas Couturier, Alf. Savard, Onésime Fortin, Henry McNicoll, J. Otis, Georges Boulianne, Geo. Desbiens, Hector Bhérer, Joseph Desmeules, Raoul Dufour, A. Boulianne, U. Tremblay, Ern. Tremblay de St-Irénée, Frs Lessard, Ls Lapointe, Henry Simard, Théo. McNicoll, Jos. Desmeules, P. Tremblay, Joseph Tremblay, Lucien Goudreault, Henri Tremblay, Ludger Lapointe, A. Gagnon, Lionel Lapointe, J. - Ed. Hudon, Tancrède Lajoie , Alex. Lapointe, Joseph Lajoie et un grand nombre d'autres.

Mme Lapointe laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. Edgar Lapointe, plusieurs enfants.

A la famille si cruellement é - prouvée, le "Progrès du Saguenay offre l'expression de ses respectueuses sympathies.

UNE CAUSE QUI IRAIT JUSQU'AU CONSEIL PRIVE

Montréal, 9. — Me Ernest Bertrand, substitut du procureur général, est à préparer la cause qu'il a été autorisé à instituer contre le théâtre Régent, à Montréal. Cette cause commencera dès cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine. Quel que soit le jugement rendu en première instance, elle irait, selon toute probabilité, jusque devant le Conseil privé, se plaît-on à répéter au palais.

Interrogé au sujet des procédures qui seront incessamment intentées contre le théâtre Régent, procédures destinées à faire date dans nos annales judiciaires, Me Bertrand s'est contenté de réprondre que l'action sera prise en vertu des dispositions générales de la loi fédérale interdisant tous les spectacles et amusements payant le dimanche.

MGR McGIVNEY EST MORT A PARIS MARDI

Paris, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Monseigneur Patrick-J. McGivney, de Bridgeport, aumônier suprême des Chevaliers de Colomb, des Etats-Unis, est mort mardi matin, à trois heures et 15.

Monseigneur McGivney a été transporté malade à Paris le 28 avril. Il a souffert d'hémorragie cérébrale.

Depuis quelques jours il était complètement inconscient. Il fut activement intéressé au travail des Chevaliers de Colomb, en France, pendant la guerre.

LE DR JUNKERS

New-York, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Le Dr Junkers, constructeur du monoplan transatlantique 'Breemen" est arrivé à New-York, mardi.Il est venu aux Etats-Unis pour étudier les progrès de l'aviation en Amérique. Il a rencontré les aviateurs du "Bremen" et a assisté au dîner donné en leur honneur.

Communiquez-nous vos nouvelles

BELLES OCCASIONS

A vendre dans de très bonnes conditions.

1 Maison à Jonquière.
1 Maison à Bagotville.
3 Maisons à Chicoutimi.
1 Boutique à forge et à bois, située à St-Gédéon complètement installée, avec maison et dépendances.

Pour tous renseignements, prix et détails, s'adresser à

EMILE COUTURE, Forgeron
179, rue Cartier, Chicoutimi. - - Tél. 211

TEL. 331 — 296, RUE RACINE CHICOUTIMI

OVIDE GUAY

PLOMBIER, ZINGUEUR, FERBLANTIER

Installations générales de chauffage — Fournaises à air, et à eau chaude. — Couverture, tous travaux de bâtiment.

Tous renseignements et devis sur demande.



LE MOMENT EST VENU

de passer en revue vos appareils de Pêche.

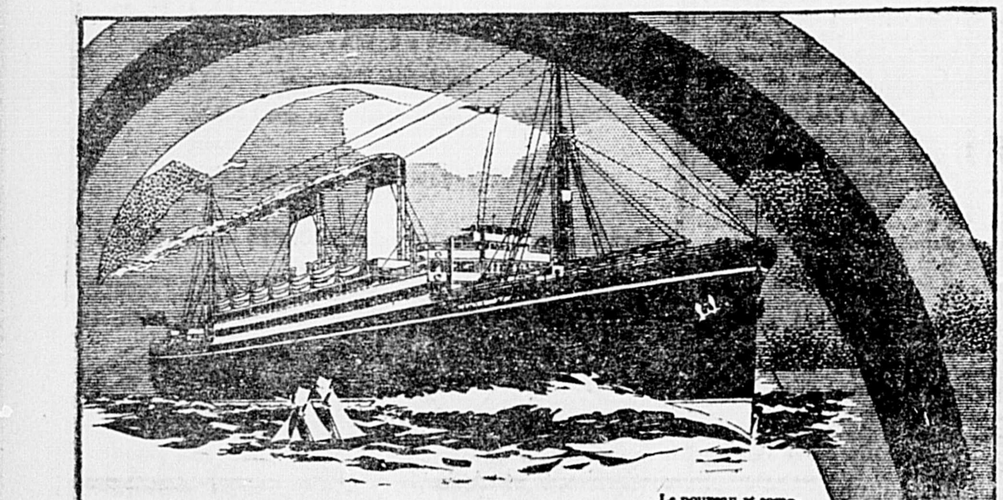
CHICOUTIMI MEDICINE Co.

VOUS OFFRE CETTE ANNEE UN ASSORTIMENT ET UN CHOIX SANS PAREIL

Aucun article de pêche, tels que mouches — lignes — nerfs, ayant été exposés dans les vitrines du magasin n'est vendu même à réduction.

Le plus bel assortiment de mouches fraîches que vous puissiez trouver en ville et au plus bas prix.

348 rue Racine, CHICOUTIMI En face de l'Aréna
TEL. 767



Le nouveau et somptueux Laurentic

Allez en Europe par la White Star

En compagnie de vos compatriotes

Voyagez cette année à bord de l'un de nos grands paquebots—le nouveau LAURENTIC, les superbes ALBERTIC et MEGANTIC, les splendides REGINA et DORIC et le magnifique CALGARIC.

Les paquebots de la White Star sont renommés pour leur propreté méticuleuse, le confort de leurs installations, l'excellence de leur cuisine et leur personnel attentif et courtois. La variété des amusements à bord plait à tous et rend la traversée idéale.

Aller et retour { Classe cabine $290 et plus / Cabine Touriste-Troisième / Troisième classe $155 } **$184.50 et plus**

Voyages organisés, 24 jours $275 et plus. Tous frais compris.

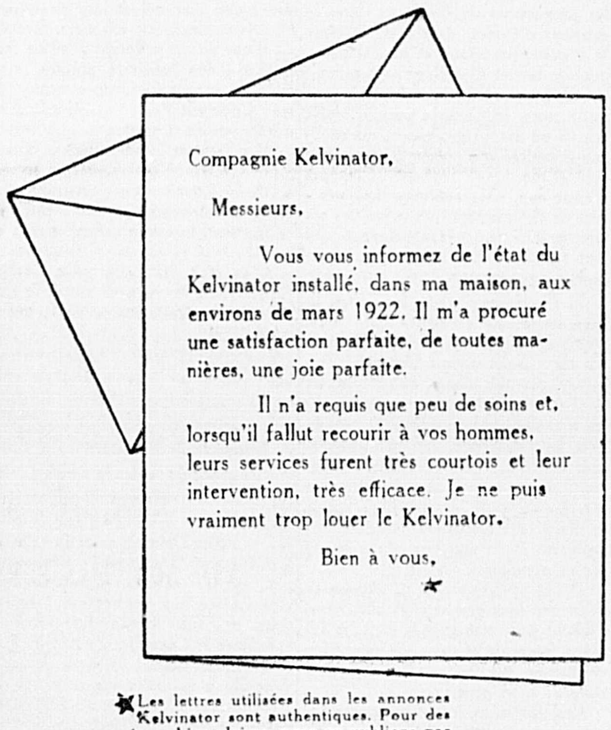
Assistance et renseignements donnés avec le plus grand plaisir verbalement ou par correspondance—Aucune obligation de votre part.

LAURENT TURCOTTE, Directeur du Service de langue française
485, rue McGILL, MONTRÉAL
Tél. MAin 7760
OU TOUT AGENT AUTORISÉ 209-F

NOUVEAU SERVICE
Directement par HAVRE
"Le port de Paris"
par les grands et superbes
ALBERTIC MEGANTIC
très en faveur auprès des Canadiens-Français
On MONTE AU QUAI à Montréal ou Québec et on DESCEND AU QUAI au HAVRE - puis en 3 h. c'est PARIS.

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

"Je ne puis trop louer le Kelvinator"



Compagnie Kelvinator,

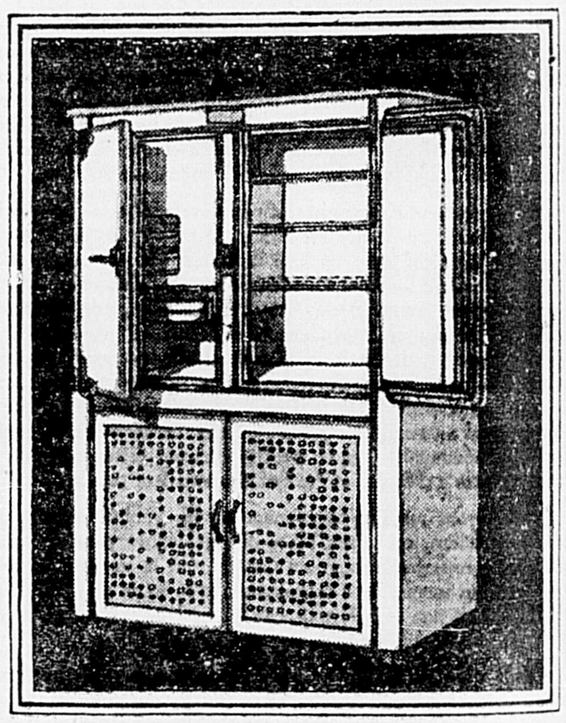
Messieurs,

Vous vous informez de l'état du Kelvinator installé, dans ma maison, aux environs de mars 1922. Il m'a procuré une satisfaction parfaite, de toutes manières, une joie parfaite.

Il n'a requis que peu de soins et, lorsqu'il fallut recourir à vos hommes, leurs services furent très courtois et leur intervention, très efficace. Je ne puis vraiment trop louer le Kelvinator.

Bien à vous,

*Les lettres utilisées dans les annonces Kelvinator sont authentiques. Pour des raisons bien claires, nous ne publions pas les noms de leurs auteurs, mais ils sont conservés à nos bureaux.



Cette lettre est une des réponses que nous a values une enquête faite pour juger de la valeur des premiers Garde-Manger à Réfrigération Electrique Kelvinator, de ceux que nous avons fabriqués et vendus, il y a six et même douze ans. Le record établi par ces machines datant d'une époque déjà assez reculée nous remplit de passablement d'orgueil..., d'un orgueil pardonnable, croyons-nous..., étant donné l'excellence "bien prouvée" de leur fonctionnement.

Au temps où la réfrigération domestique à l'électricité était chose presqu'inconnue, ces vieux modèles remplirent splendidement leur fonction qui était de prouver au public les bienfaits d'une remarquable innovation. Et on les a vus fonctionner sans flancher, d'année en année, faisant leurs preuves, au moyen d'un service silencieux, continuel, économique.

Les nouveaux Garde-Manger à Réfrigération Electrique Kelvinator sont naturellement de beaucoup améliorés et simplifiés. La dépense est moindre tant pour les acheter que pour les faire fonctionner. Cependant ils gardent, comme note dominante, la même caractéristique qu'autrefois: ils permettent de se fier à eux.

Il existe une unité réfrigérante Kelvinator qui conviendrait à votre actuel garde-manger, ou, si vous le préférez, nous pouvons vous la procurer sous la forme qu'elle a dans les fameux Cabinets Kelvinator. Ces cabinets sont à des prix très raisonnables et peuvent être achetés, avec termes de paiement, à votre convenance. Facilement et rapidement installés.

Le représentant de Kelvinator, dans votre localité, se fera un plaisir de vous démontrer le double avantage de cet appareil: son caractère bien moderne de commodité et l'économie qu'il représente. Appelez-le. Kelvinator of Canada, Ltd., London, Ontario.

Kelvinator

RÉFRIGÉRANT ELECTRIQUE

PROPRIETAIRES DE "KELVINATOR"
Comté de Chicoutimi
au 1er Avril 1928

Lavoie Edouard,	Ingénieur Civil	Gerrett Percy,	Agent Acheteur
St-Pierre Mme Georges,		Doye M.	Ingénieur
Côté Willie,	Boucher	Meunier Esdras,	Arpenteur
Hôtel Chicoutimi,		Lévesque Elzéar,	Avocat
Hogan F. L.,	Assistant Surintendant	Tremblay Jos. "Alexis",	Contracteur
McKee Georges,	Ingénieur	Savard Antonio,	Protonotaire
Coulombe Révérend J. O.,	Curé St-Alexis	Boivin Eudore,	Avocat
Fluehman Dr.,	Médecin	Forcade L. G.,	Port-Alfred
Lamarre Adjutor,	Arpenteur	Brillon Paul,	Arvida
Boulianne Adjutor,	Avocat	Lamontagne Alfred,	Architecte
Murdock John,	Contracteur	Boivin Charles-Eusèb	Notaire
Salicis Georges,	Restaurant		

THE PULP & PAPER MILL SUPPLY CO.
CHICOUTIMI

Distributeurs pour les comtés. Chicoutimi, Lac St-Jean, Saguenay, et Charlevoix.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—**Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.**

COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.

DEBIT

Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.

2.—PETITES ANNONCES COURANTES.

COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.

DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours

3.—**Surcharge de 50% pour petites anonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.**

4.—**Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.**

5.—**Ces annonces doivent être consécutives.**

DIVERS

MALADES! — Demandez notre brochure gratuite sur la prévention, le traitement et la guérison de toutes les maladies même celles dites incurables. Institut de Prophylaxie 34 rue Hutchison, Montréal. 24-5-28p

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. R.2136-11-1-29p

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de la campagne, 155-157, du Pont coin de la Reine, tél: 2-2527. 23-3-J N.O.

Fourrures brutes

Nous sommes acheteurs de toutes sortes de fourrures brutes au plus haut prix du marché, telles que renards, vison, rat-musqué belette, etc. J.-R.-L. Bilodeau, 163 rue Racine, Chicoutimi, Téléphone 428. 17-Jno.

STORAGE DE FOURRURES
Storage des fourrures à un prix modéré, profitez de la saison d'été pour faire vos réparations et vous économiserez, aussi assortiment complet martres, renards, fourrures pour garnitures. J.-R.-L. Bilodeau, marchand de fourrures, 163, rue Racine, Chicoutimi. Tél. 428. 17-4-Jno.

LAPINS CHINCHILLA — Je tiens à avertir le public que j'ai ouvert un clapier moderne à St-Alphonse et je suis en position de vendre le chinchilla à raison de $35.00 le trio enregistrés. Lorenzo Cauchon, Bagotville. R6014 29-4

AVIS AUX AMATEURS — Il me fait plaisir d'annoncer que je viens d'enrichir mon marché d'oiseaux chanteurs de 50 nouveaux spécimen très beaux. On y trouvera aussi des perroquets parleurs, des chiens de race (policier, pékinars ou autres) des poissons dorés, poussins de 1 jour, etc. Théodore Gagnon 116 St-Jean-Baptiste, Jonquière-Ouest. 12-5c

LIVRES — Le Service de Librairie du Progrès vous sert en fait de livres, tout aussi bien que les grandes librairies du dehors, car il adapte son approvisionnement de livres aux besoins de sa clientèle locale. JNO

AUX AUTOMOBILISTES — M. Louis-Georges Villeneuve donne avis à la clientèle de l'auto, qu'il ouvrira vers le 20 mai à Jonquière, un atelier de réparations aux carrosseries d'automobiles, peinture à neuf, etc., dans le haut du garage de M. Ludger Parent ,rue St-Jean, Jonquière. Prix raisonnables et travail garanti. 15-5c

A VENDRE

A VENDRE.—Machines à écrire Remington portatives, neuves avec clavier universel. Vendues à des conditions pour vous convenir. S'adresser à Gérald Martineau, 84, rue St-Pierre, Québec. J.N.O. D-6632

CHEVAL A VENDRE: — D'ouvrage et de voiture, pesanteur 1100 livres. S'adresser à Gagnon et Frère, 142, rue Racine, Chicoutimi. J.N.O.

A VENDRE — Deux belles grandes terres bien bâties, désire en vendre une sans faute. Située près de l'église. Un prompt acheteur trouverait une occasion très avantageuse. S'adresser à M. Pitre Gaudreault, St-Honoré, Cté Chicoutimi. 12-5p

A VENDRE, à Chambord — Résidence de 30 x 32 pieds, deux étages avec beau grand terrain 420 x 75 pieds, située tout près de l'église pouvant convenir pour magasin si désiré. Le tout à très bas prix à un acheteur prompt et sérieux. S'adresser à Oscar De Launière, Chambord ou à J.-C-Arthur Blouin, Bolbeau. R6091-9-5

A VENDRE — Près de la Chûte à Caron, 35 terrains à bâtir, 6 maisons dont une bien placée pour hôtel. Affaires exceptionnelles. S'adresser à J.-O. Lacroix, Kenogami. 13-Jno.

A VENDRE — Tabac naturel canadien en feuille et coupé, échantillon 1-20, 10 cents. J.-J. Gareau et Fils, St-Roch de l'Achigan, Qué.. 14-5-R6085

PETITS POULETS d'un jour, 9 variétés différentes, garantis pure race. Nous garantissons que 100 p. c., des poussins commandés vous arriveront vivants. Demandez notre catalogue envoyé gratis sur demande, Laurencelle & Routhier, 1421, rue Bleury, Montréal. 16-6-D.

A VENDRE — Un balance Toledo 30 livres. Une balance Brouet Ford 30 livres, un "safe" ,un bloc à viande Eureka, un "Cash Register", enregistre jusqu'à $90.00, deux 'rubber tire". Le tout en très bonnes conditions, ayant servi 3 mois seulement. S'adresser au Magasin Populaire, No 1, 85 rue Taché, Chicoutimi-Ouest. 4-6c

MAISON A VENDRE — Une maison d'un étage et demi 6 appartements, confortables, avec hangar et étable. S'adresser à J.-H. Villeneuve, No 13 Chemin St-Paul, Chicoutimi-Ouest. R6154-12-5

A VENDRE — Tout mon stock est à vendre à une réduction de 50 à 300%. Quelque chose pour tout le monde, venez voir. Au Sand Pit, Ile Maligne, P.Q. R6160-14-5

A VENDRE — Une maison de deux étages en bois, de quatre logements, située sur la troisième rue de Port-Alfred. Pour de plus amples renseignements s'adresser à R.-E. Trottier, agent d'assurance, 3ième rue Port-Alfred. 25-5c

HOTEL A VENDRE — Très bel hôtel bien situé, en face de la cathédrale, près de la gare du C.N.R. et des quais de la Canada Steamship Lines. A vendre à très bonnes conditions. S'adresser à François Gauthier, B.P. 261, Chicoutimi. R6166-15-5

PROPRIETE A VENDRE — Une belle propriété située en face de la route Jonquière-St-Bruno, à deux arpents de l'église est en vente à des offres très avantageuses pour sérieux acheteur. Cause de départ, rapprochement de mes enfants à Bagotville. S'adresser à Charles Côté, rentier, St-Bruno, Lac-St-Jean, ou à son fils Chs-Edouard, bureau du laboratoire, Port-Alfred Pulp and Paper Corp., Port-Alfred. R6166-10-5

A VENDRE — Un moulin, formes et outils à main pour cordonnier, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à Charles Lajoie, 21 rue Racine, Chicoutimi. R6142-10-5

A LOUER

MAGASIN A LOUER, situé sur la Rue Racine, en plein centre commercial, occupé actuellement par la Pharmacie Hamel. Possession le 1er mai prochain. Pour plus de détails s'adresser à Gagnon & Frère, 142 Rue Racine, Chicoutimi. J.N.O

A LOUER ET A VENDRE: — Bureaux et logements à louer, aussi à vendre à très bon marché, un engin àgazoline "International" à trois forces, "show Case", fournaise. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106, rue Racine, Chicoutmi, Edifice Larouche. 7-3- J.N.O.

CHAMBRES A LOUER — Belles grandes chambres bien éclairées, garde-robe, chambre de bain, eau chaude et froide, usage du téléphone, maison tranquille, pas d'enfant, confort de chez soi. S'adresser à Mme Ve Louis Claveau, 37 avenue Bégin, Chicoutimi. Téléphone 116. 19-5c

LOGEMENT A LOUER — S'adresser à Armand Bouchard, 56 rue Hôtel Dieu, Chicoutimi-Est. R6106-30-4

A LOUER — Beau logement avec chambre de bain, 5 appartements au coin des rue Racine et Montcalm. S'adresser à J.-N. Couillard, 8 avenue St-Georges, Chicoutimi. 15-5c

CHAMBRES A LOUER — 3 magnifiques chambres meublées, pension si désirée, aussi chambre de bain comprise, à louer à de très bonnes conditions. S'adresser au No 302 rue Racine, Chicoutimi. Jno.

A SOUS-LOUER — Deux ou trois appartements, conviendraient pour petite famille. S'adresser au No 3 rue St-Gédéon, Chicoutimi-Ouest. R6167-15-5

ON DEMANDE

THE NATIONAL LIFE ASSURANCE CO demande des représentants pour Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie, Jonquière et Kenogami, bon salaire pour un homme ambitieux, références requises. Pour informations s'adresser à J.-Arthur Hudon, 11, avenue Labrecque, Chicoutimi. 10-3 J.N.O.

ON DEMANDE — Un bon mécanicien pour travailler dans un garage. S'adresser à Henri Bouchard, garage, Kenogami. R6149-11-5

ON DEMANDE — Une servante générale. S'adresser à Joseph Gagnon, marchand, 99 rue Racine, Chicoutimi. 26-4-JNO

POSITION DEMANDEE — Un comptable d'expérience, bonne références, demande emploi. Pourrait s'intéresser personnellement à affaires sérieuses. S'adresser par lettre au Progrès du Saguenay. R6099-11-5

JEUNE FILLE pour travailler dans une pharmacie à "Arvida", ayant un peu d'expérience et parlant les deux langues. S'adresser à J.-E. Massicotte, Chicoutimi. R6168-1-5

ON DEMANDE quelqu'un ayant besoin d'un fermier ou homme à gage. S'adresser à Wilfrid Gagnon, St-Méthode, Lac St-Jean. 9-3 J.N.O.

ON DEMANDE — Un bon apprenti, pour s'occuper de la pâtisserie. S'adresser à La Pâtisserie Française, 233 rue Racine, Chicoutimi. 11-5c

DEMANDE POSITION — Un mécanicien ayant 3 ans d'expérience demande emploi dans un garage comme second, ou bien comme chauffeur d'automobile ou tracteur. Bonnes conditions. S'adresser immédiatement à Noël Bégin, 65 rue St-Pierre, Jonquière. R6165-9-5

PERDU

PERDU — Gant en cuir jaune a été perdu samedi soir, sur la rue Racine à partir de l'Aréna au bureau de poste. Prière de le remettre à nos bureaux ou téléphoner à 457 ou 651. 8-Jno.

SOMME D'ARGENT PERDUE — Une somme d'argent a été perdue à partir de l'Académie des Frères Maristes jusqu'au bureau de Poste. La propriétaire prie de la remettre à M. Jos. Gagnon de chez Gagnon et Frère. Récompense promise. R6167-15-5

PERDU — Un "tour de cou" en pelleterie noir sur la route régionale à Jonquière à partir de l'église jusqu'à la "grande ligne des Mathias" dimanche (6 mai) entre 11.30 hres et 1 heure p.m.Récompense promise à qui le remettra à M. Zoël Girard, Rang Mathias, non loin de la route régionale. 15-5c

FETE REUSSIE A L'ASSOCIATION SPORTIVE LE 30

La Malbaie, 9. — D. N. C., M. Lionel Lapointe.

L'Association Sportive de La Malbaie donnait , lundi, le 30 avril, une intéressante soirée-concert, à la salle de l'Académie.

M. le curé assistait, ayant à ses côtés M. l'abbé Michaud, M. Ed. Gaudreault avocat et les RR. FF. Maristes, etc.

La fanfare de l'Association, sous l'habile direction de M. Hébert joua d'abord "Evening Post", marche suivie de "Doris", valse de "On Sunday Morning", et remporta un véritable succès, d'autant plus beau que nos musiciens en sont à leur première année de pratique.

Cette première partie du programme terminée, M. Hébert, notre éminent magicien local, nous fit voyager dans les mystérieuses contrées de l'Inde; ce voyage au pays des fakirs fut des plus intéressants.

Voici quelques-uns des tours exécutés par M. Hébert:

La multiplication des mouchoirs fut des mieux réussies et il est certain que nombre de dames voudraient être au courant de ce tour de passe-passe.

M. Hébert a encore le pouvoir, combien envié, de trouver de l'argent partout où il lui plait, sous la table, sous les chaises, sur le plancher, partout enfin, une vraie mine d'or,quoi!

Et sous ses doigts habiles, les cigarettes se multiplient si bien que notre magicien les trouve dans l'air, dans un chapeau, partout où il lui plait.

Et M. Hébert excelle encore dans les tours avec les cartes. — Un spectateur choisit-il une carte dans le paquet, il lui déclare de suite laquelle il a choisie.

Veut-il avoir une carte particulière, il demande à quelqu'un d'aller la lui chercher parmi les 52 cartes, et bon gré mal gré, on la lui apporte de suite.

M. Hébert possède encore une très excellente recette, fort utile pour certaines gens, changeant l'eau en vin et un peu plus tard, lui faisant reprendre sa couleur première.

Mme Hébert s'attira force applaudissement par la manière habile avec laquelle elle aida son mari dans la réussite de quelques tours des plus intéressants. Un spectateur choisit-il une carte, Mme Hébert cachée derrière un paravant lui déclare quelle carte il a choisie. Un autre prendra cette carte et la placera dans le paquet, Mme Hébert dira où elle se trouve, etc.

Bhef, M. et Mme Hébert ont obtenu , lundi soir, un véritable succès et nous sommes assurés qu'un nouveau voyage au pays des fakirs est désiré de tous.

L adernière partie du programme terminée, M. Gaudreault, avocat, adressa la parole. "L'Association sportive, dit-il en résumé, remercie l'assistance d'être venue en aussi grand nombre, ce soir, malgré la si mauvaise température. L'Association ne peut laisser passer cette circonstance, sans offrir à M. le chanoine Tremblay ses meilleurs voeux de bonne fête à l'occasion de la St-Philippe, et espère lui offrir l'hommage de ses voeux de longues années encore longtemps.

Il félicite ensuite les membres de la fanfare du beau succès remporté. Mais, dit-il, ses félicitations s'adressent plus directement à notre dévoué directeur, M. Hébert, un pionnier de notre Association, que nous voyons en avant pour toutes les organisations.

Excellent acteur, M. Hébert nous a prouvé encore ce soir qu'il est de plus un excellent magicien . Au nom de l'Association, je lui adresse ainsi qu'à Mme Hébert, nos meilleurs remerciements et nos félicitations.

L'assistance entonna ensuite le chant de "O CANADA!"

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues au plus tard mardi, le quinze mai, à quatre heures de l'après-midi, pour 4 heures de l'après-midi, pour la construction d'une maison d'école pour la commission scolaire de Jonquière. Les soumissions devront être cachetées et endossées "soumissions" et adressées à M. Albert Laberge, secrétaire de la commission à Jonquière. Un chèque accepté par une banque à charte du Canada, égal à dix pour cent du montant de la soumission, fait payable à l'ordre de "La Commission Scolaire de la ville de Jonquière", devra accompagner chacune des soumissions.

La commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les plans et devis sont visibles au bureau de l'architecte.

Soussigné,
Alfred LAMONTAGNE,
Architecte,
rue Racine, Chicoutimi.

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.

Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.

Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.

Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.

J. SUPERIOR
Téléphone 456, CHICOUTIMI

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN DEVRA PAYER

WASHINGTON, 9. — Les efforts tentés par le Trésor pour recouvrer une somme de trente millions en taxes additionnelles des anciens actionnaires de la compagnie Ford Motor se sont terminés par une défait par le gouvernement. Le bureau de revision du fisc a décidé que ces actionnaires avaient payé tout ce qu'ils devaient et qu'en plus on devrait leur rembourser un certain montant qui n'a pas été spécifié mais qu'on estime non officiellement à $2,-000,000.

Le principal actionnaire intéressé dans ce litige est le sénateur James Couzens du Michigan à qui on réclamait $10,000,000. C'est le fisc maintenant qui lui devrait à peu près $500,000.

Le total exact des réclamations du gouvernement atteignait $30,-821,659. On ne sait pas encore si le gouvernement ira en appel.

Le sénateur croit que le Trésor exerce une persécution contre lui en se mêlant trop de ses affaires. Les honoraires de son procureur atteindront le quart de million.

Cette cause-type intentée par le fisc contre le sénateur et huit autres actionnaires minoritaires fut occasionnée par la vente de leurs intérêts à la compagnie Ford en 1919.

Le sénateur Couzens prétendait que les fonctionnaires du Trésor cherchaient à le persécuter parce qu'un comité qu'il présidait était à faire une enquête approfondie sur les affaires du bureau du revenu de l'intérieur. Il avait retenu des sommités légales pour le défendre devant le bureau de revision. On affirme que ses honoraires l'avocat vont dépasser le quart de million.

Faites lire le "Progrès"



SANS GRAVIER
SANS ODEUR

GILLEX
pour
LAVAGE DE VAISSELLE,
BLANCHISSAGE NETTOYAGE
Rend l'eau dure douce comme l'eau de pluie

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.-TORONTO, CANADA

UN PROJET ADOPTE EN TROISIEME

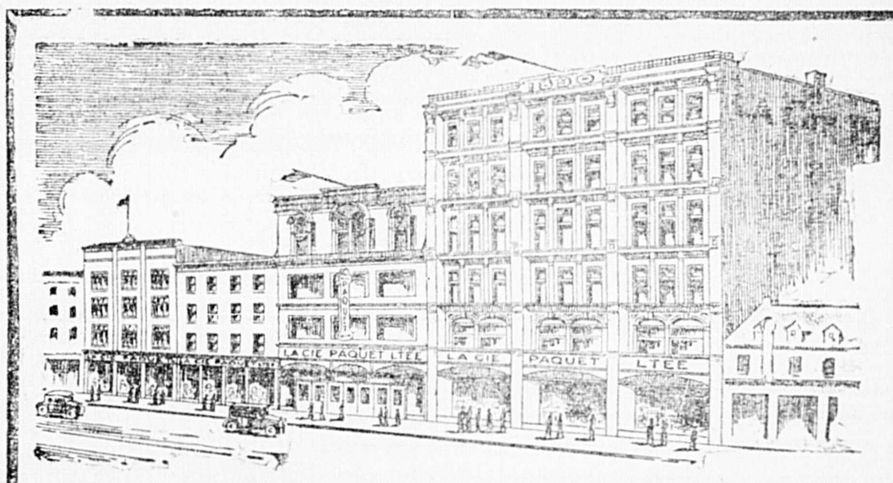
Londres, 9. — Serv. Presse Canadienne. — La Chambre des Communes,lundi, a passé en troiième lecture, la loi de franchise donnant le droit de vote aux femmes de 21 ans. Il n'y eut pas de division. La Chambre a conclu le débat sur la mesure en question qui est maintenant soumise à la Chambre des Lords.

POUR TOUS ET CHACUN

des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

"C'est un devoir de reconnaissance envers vos chers disparus de faire inscrire leur décès sur votre monument ou épitaphe posés dans votre cimetière, et en plus je suis capable de dorer les lettres et réparer les monuments, épitaphes ou croix, cassés ou détériorés par la gelée ou autrement. Mes prix vous surprendront. J'ai une expérience de 19 ans dans le lettrage, dorage et taillage de pierre de toutes sortes. Je serai à votre disposition en tout temps. Ecrivez ou téléphonez.

J.-LORENZO BOIVIN
Casier 186, ROBERVAL, Lac St-Jean



LA COMPAGNIE PAQUET, LTEE
157-173 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS A L'EST DE MONTREAL

Nous spécialisons dans les lignes suivantes;

Lingerie pour dames et enfants.
Vêtements pour dames et enfants.
Chaussures pour toute la famille.
Vêtements prêts-à-porter ou Faits sur mesure pour Messieurs, Jeunes Gens et Garçons.
Chapeaux pour Messieurs, Dames et enfants.
Fourrures de toutes sortes.
Ornements d'églises et articles de tous genres pour le culte.
Fleurs artificielles.
Gants de toutes sortes pour Dames et Messieurs.
Marchandises à la verge pour vêtements de dames.

Toile, Cotonnade, Couvertures de lit, etc.
Valises, Mallettes Sacs à main, etc., etc.
Musique en feuilles, instruments de musique, Rouleaux pour piano automatique.
Bijouterie, Parfums, Articles de toilette.
Jouets pour enfants, Bicycles pour hommes et dames, Tricycles, etc.
Meubles de toutes sortes pour maisons privées, bureaux, etc., etc.
Garnitures de maisons dans tous les genres, faites sur ordre ou autres.

Couvertures de planchers : tapis, carpettes, prélarts, lièges ou autres.
Luminaires électriques de toutes descriptions.
Papier-tenture (tapisserie) — un choix à nul autre pareil.
Gravures encadrées ou autres — Miroirs de toutes dimensions, pour convenir à tous les appartements. Confiez-nous l'encadrement de vos gravures si vous en avez.
Argenterie — Porcelaine — Marbres — Bronzes — Cuivres, etc.
Ustensiles de cuisine et accessoires de chambre de bain.

Demandez nos échantillons et nos prix.
Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

A VENDRE D'OCCASION

1 Poêle de cuisine à bois et au charbon
1 Comptoir
1 Lustre Electrique
1 Balai Electrique

S'ADRESSER
Leclerc Auto Serviee
241 rue Racine
CHICOUTIMI.

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

Pauvre Blaise

Par la Comtesse de Ségur

No 3

voyant du sang au pied de son jeune maître.

"Comment vous êtes-vous blessé, Monsieur Jules? lui demanda-t-il.

JULES, *criant*

C'est ce méchant garçon qui m'a fait mal. Il m'a coupé avec la serpe.

MICHEL, *avec rudesse*

Méchant garnement! que viens-tu faire ici? Tu es le fils du concierge; va à ta niche et n'en sors pas... Ne pleurez pas, pauvre Monsieur Jules; nous allons bien faire gronder ce mauvais sujet qui vous a fait mal.

JULES

Tu diras, Michel, qu'il m'a donné un coup de serpe.

MICHEL

Mais est-ce bien vrai? Je n'ai rien vu, moi.

JULES

C'est égal, dis toujours, puisque c'est sa faute; si tu ne veux pas, je dirai que c'est toi, et je te ferai chasser.

MICHEL

Non, non, Monsieur Jules, non, non, il ne faut pas me faire chasser; je dirai comme vous me l'ordonnez."

Et Michel prit Jules dans ses bras et l'emporta au château.

Le pauvre Blaise était resté immobile, stupéfait. Enfin il ramassa la serpe et se dit:

"Faut-il que ce garçon soit méchant! Je vais vite tout raconter à papa, pour qu'il connaisse la vérité et qu'il sache bien que ce n'est pas moi qui l'ai blessé."

Il courut vers la grille; son père l'attendait avec impatience.

"Tu y as mis du temps, mon garçon, dit-il en recevant la serpe. Qu'est-ce qui t'a retenu si longtemps?"

Blaise, tout essoufflé, raconta à son père ce qui s'était passé; il avait à peine terminé son récit, que M. de Trénilly parut en haut de l'avenue, marchant d'un pas précipité vers la grille.

"Anfry, cria-t-il avec colère, amenez-moi ce petit drôle, qui s'est caché dans la maison quand il m'a aperçu."

Anfry marcha seul vers M. de Trénilly.

"Monsieur le comte, dit-il, le chapeau à la main, je crois savoir ce qui vous amène ici, et je sais que mon fils n'est pas coupable de ce qui est arrivé.

M. DE TRENILLY

Comment, pas coupable? Mon fils a au pied une grande entaille que lui a faite votre garçon avec sa serpe, et vous trouvez qu'il n'est pas coupable?

ANFRY

Ce n'est pas mon garçon, c'est le vôtre qui se l'est faite lui-même.

M. DE TRENILLY

Ceci est trou fort, par exemple! Me faire croire que mon fils s'est coupé pour le plaisir d'avoir une plaie et d'en souffrir pendant huit jours.

ANFRY

Non, Monsieur le comte, mais par imprudence et par colère."

Alors Anfry raconta à M. de Trénilly ce que venait de lui apprendre Blaise.

"Faites-le venir, dit M. de Trénilly, je veux l'entendre raconter à lui-même."

Anfry alla chercher Blaise, qu'il trouva blotti derrière un rideau.

ANFRY

Allons, Blaisot, viens parler à M. le comte; il veut que tu lui racontes ce qui s'est passé avec M. Jules.

BLAISE

Oh! papa, j'ai peur. Il a l'air en colère; il va me battre.

ANFRY

Te battre! Sois tranquille, mon garçon, je suis là, moi; s'il fait mine de te toucher, je t'emmène et nous quitterons la maison, seulement le temps d'emporter nos effets."

Blaise sortit de sa cachette et, tout tremblant, suivit son père, qui l'emmena devant M. de Trénilly. Blaise n'osait lever les yeux; M. de Trénilly le regardait avec colère.

"Raconte-moi comment mon fils a reçu sa blessure, dit-il enfin avec dureté.

BLAISE

Il ne voulait pas me rendre la serpe que papa m'avait envoyé chercher, Monsieur, j'ai insisté, il s'est fâché, il a voulu m'en donner un coup; la serpe est lourde, elle est retombée malgré lui et l'a blessé au pied.

M. DE TRENILLY

Tu mens! je te dis que tu mens!

BLAISE, *vivement.*

Non, Monsieur, je ne mens pas; je ne mens jamais. Si j'avais blessé M. Jules, je l'aurais dit sans attendre qu'on me le demandât."

L'honnête indignation de Blaise parut faire impression sur M. de Trénilly; il regarda alternativement Blaise et Anfry, et s'en alla en se disant à mi-voix:

"C'est singulier! Il a l'air franc et honnête; mais pourquoi Jules aurait-il fait ce conte, et pourquoi Michel l'aurait-il soutenu?... C'est ce que je vais tâcher de me faire expliquer..."

Quand il fut parti, Anfry rentra avec Blaise et lui répéta la défense d'aller au château sans nécessité.

III

La réparation et la rechute

Huit jours après, Blaise était dans le jardin avec son père; ils bêchaient tous deux une plate-bande de salades, lorsque la voix de M. de Trénilly se fit entendre; il appelait Anfry.

"Me voici, Monsieur le comte", répondit Anfry; et il courut vers le comte, qui tenait Jules par la main.

"Anfry, dit le comte, voici Jules qui vient faire ses excuses à votre garçon pour ce qui s'est passé la semaine dernière; votre garçon avait raison, c'est Michel qui a menti; Jules s'est blessé lui-même, il l'a avoué, et il est bien fâché d'avoir accusé à tort votre garçon; de peur d'être grondé pour avoir touché la serpe, il a fait un mensonge et une méchanceté, mal conseillé par Michel, que j'ai renvoyé de mon service et qui est retourné dans son pays; Jules ne recommencera pas, il me l'a bien promis. Jules, va chercher Blaise; tu le lui diras toi-même."

Jules alla à pas lents dans le potager où travaillait Blaise; il était honteux des excuses que son père lui avait ordonné de faire, et il ne savait de quelle manière commencer. Il restait immobile et silencieux devant Blaise, qui le regardait d'un air surpris.

"Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur Jules? lui demanda-t-il enfin.

—Rien répondit Jules.

—Mais puisque vous êtes venu ici près de moi, Monsieur Jules, c'est que vous avez besoin de moi.

—Non, répondit Jules.

BLAISE

Alors je vais me remettre à bêcher, sauf votre respect, Monsieur Jules. Papa n'aime pas que je perde mon temps.

JULES, *avec embarras*

Blaise!

BLAISE

Monsieur Jules.

JULES, *très embarrassé*

Blaise!... Je suis venu... Papa m'a dit... Je ne sais pas comment dire.... Je veux..., non, je dois... te demander pardon.

BLAISE, *avec surprise*

A moi, pardon! et de quoi donc?

JULES

Pour l'autre jour... la serpe... Michel,... tu te souviens bien ?

BLAISE

Ah! pour le mensonge! Tiens, je n'y pensais plus. Je ne vous en veux pas, bien sûr, monsieur Jules, et je suis bien fâché que vous ayez pris la peine de faire des excuses. C'est juste, à la vérité, mais cela coûte, et je vous en remercie."

Jules, enchanté de se trouver débarrassé de cette tâche pénible, releva la tête, qu'il avait tenue baissée, et, regardant la bonne figure réjouie de Blaise, il lui proposa de venir jouer avec lui au château.

BLAISE

Cela, c'est impossible, Monsieur Jules, car papa m'a défendu d'y aller.

JULES

Pourquoi donc?

BLAISE

Il dit que ce n'est pas ma place, que je ne dois pas m'habituer à fainéanter, mais à l'aider par mon travail.

JULES

Oh! que c'est ennuyeux! Attends, je vais le demander à papa."

Jules courut à M. de Trénilly et lui demanda la permission d'emmener Blaise.

LE COMTE

Je ne demande pas mieux, mon ami, je suis bien aise que tu joues avec Blaise, qui me semble être un bon et brave garçon.

JULES

C'est que son père veut qu'il travaille, et ne veut pas qu'il vienne au château.

LE COMTE

Son père a raison, mais il lui donnera bien un congé pour terminer votre raccommodement. — Nous donnez-vous Blaise pour l'après-midi, Anfry; nous vous le renverrons ce soir.

ANFRY

Je n'ai rien à refuser à Monsieur le comte, pourvu que Blaise ne gêne pas. Je vais l'amener tout à l'heure, quand il sera nettoyé et qu'il aura changé de vêtements.

JULES

Oh! que c'est ennuyeux! Attends, je vais le demander à papa."

Jules courut à M. de Trénilly et lui demanda la permission d'emmener Blaise.

LE COMTE

Je ne demande pas mieux, mon ami, je suis bien aise que tu joues avec Blaise, qui me semble être un bon et brave garçon.

JULES

C'est que son père veut qu'il travaille, et ne veut pas qu'il vienne au château.

LE COMTE

Son père a raison, mais il lui donnera bien un congé pour terminer votre raccommodement. — Nous donnez-vous Blaise pour l'après-midi, Anfry; nous vous le renverrons ce soir.

ANFRY

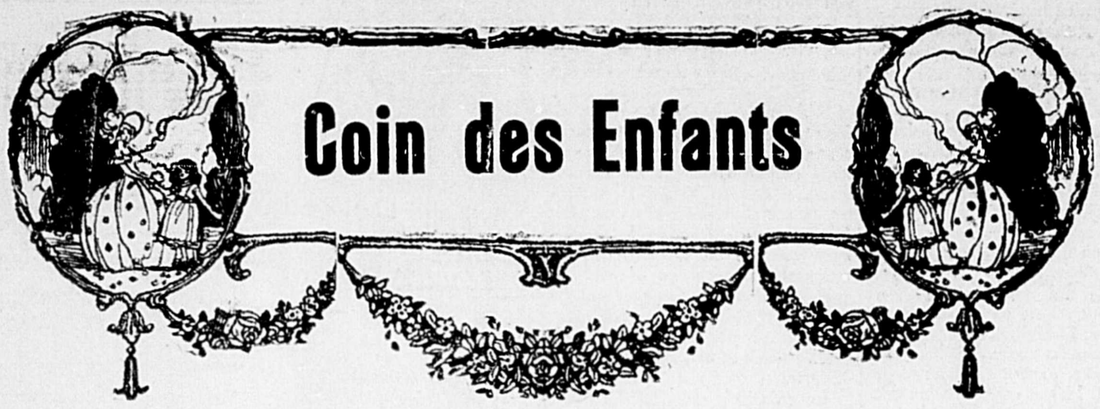
Je n'ai rien à refuser à Monsieur le comte, pourvu que Blaise ne gêne pas. Je vais l'amener tout à l'heure, quand il sera nettoyé et qu'il aura changé de vêtements.

LE COMTE

Pourquoi faire, changer de vêtements? Laissez-lui sa blouse; ce n'est pas fête aujourd'hui.

(A suivre)

Propagez le "Progrès"



L'inoubliable jour

Pour les enfants qui feront, demain, leur communion solennelle.

Avec quel soin vous vous y êtes préparés, mes petits amis, à ce grand acte de votre vie qui s'appelle la Communion solennelle! Avec quelle attention vous avez étudié votre catéchisme, vous efforçant à bien saisir les explications qui vous ont été données sur la doctrine et la morale chrétiennes. Vous avez travaillé avec ardeur à corriger vos défauts, afin d'offrir à Jésus une demeure moins indigne de Lui dans le tabernacle de votre coeur.

Et maintenant, le grand jour est venu. Les cloches de la cathédrale ont égrené leurs carillons dans les hautes tours, et par toutes les rues, vous arrivez en files : premières communiantes légères et radieuses dans votre blanche parure qui tranche sur l'habit noir des premiers communiants, vous ressemblez à des anges, échappés des cieux, en ce clair matin de mai!

Communion solennelle!... Quelle grandeur dans ce mot!... Au jour de votre communion privée, vous avez reçu Jésus avec infiniment de bonheur, mais vous étiez si petits, vous compreniez si peu!... Aujourd'hui, vous allez à Lui avec beaucoup plus d'amour et de confiance, parce que vous Le connaissez davantage, que vous êtes plus instruits sur l'Evangile et surtout sur l'Eucharistie, et plus en mesure d'apprécier ce don divin et ineffable que le bon Maître nous a fait de Lui-même avant de remonter vers son Père.

Communion : Union étroite de votre âme ardente de jeunes chrétiens avec l'âme divine et très pure de Jésus!... Solennelle : C'est-à-dire avec un déploiement de pompes et de grandeurs, en présence de vos parents, de vos amis dont les regards sont tournés vers vous avec amour, avec admiration; avec aussi, j'oserais dire, une sorte de regret, de désir!

Regret des jours d'autrefois où, candides et purs, ils allaient, comme vous, pour la première fois vers la table sainte; désir immense de retourner en arrière pour jouir encore du bonheur qui fut alors leur partage, et que vous allez dans un instant, goûter.

Communion solennelle!... Pacte scellé, en présence des anges invisibles et des hommes agenouillés autour de vous sur les dalles du Sanctuaire, entre votre coeur et le Coeur de Jésus, de Jésus à qui vous allez dire, dans un élan d'ardeur et de désir : "Je Vous connais, je conais le Mystère ineffable de votre Eucharistie; je sais que vous êtes réellement présent, à la place du pain, dans cette petite Hostie; venez, Seigneur Jésus, prenez mon âme et quelle soit vôtre à jamais!"

Communion solennelle! Jour inoubliable où Jésus ouvre pour vous l'inépuisable trésor de ses grâces. Puisez-y à pleines mains ,et que ce jour soit un jour de prières et de demandes : pour vos bons parents, pour vos maitres, pour les prêtres qui vous ont préparés avec tant de zèle à cet acte imposant et solennel de votre existence, pour les pécheurs, pour les défunts, demandez et priez!...

Et peut-être m'est-il permis d'espérer que l'un d'entre vous qui lira ce soir ces lignes ,aura ,demain, dans la ferveur de son action de grâces, une pensée pour

TANTE CECILE

Ce mercredi, 9 mai, 1928.

Aux petits garçons

L'ENFANT AMATEUR D'OISEAUX

L'ENFANT

Ecoute, oiseau, je t'aime et je voudrais te prendre,
Pour ton bien. Seul au toit, comment peux-tu chanter?
Moi, quand je suis tout seul, je m'en vais. S'arrêter,
C'est attendre, ou dormir; et courir, c'est apprendre.
Viens courir. Je t'invite à mon jardin très grand,
Plus grand que cette plaine et qui sent bon les roses.
Mon père y va chanter ses rimes et ses proses;
Ma mère y tend son linge et le lave au courant;
Moi j'y vis en tous sens, comme l'oiseau qui vole :
Je monte aux murs en fleurs, aux fruits plantés pour moi.
Viens, je partagerai les plus beaux avec toi;
Viens, nous partagerons tout, excepté l'école.
Depuis que je t'ai vu pour la première fois,
Je ne fais que chanter pour imiter ta voix.
Oh! les hommes devraient chanter au lieu d'écrire!
L'encre et les lourds papiers les empêchent de rire.
Oiseau, tu chanterais pour moi si tu m'aimais;
Mais, tu t'en vas toujours, et tu ne viens jamais!
Viens, sois reconnaissant. Je tiendrai ta fontaine
De verre toujours fraiche et, sois sûr, toujours pleine.
L'école, c'est ma mort; jamais tu n'y viendrais
Je serais bien fâché d'y faire aller personne!
Je n'ai jamais sommeil que quand l'école sonne.
Toi, sans penser à rien, libre, tu m'attendras
Dans ta cage; elle est neuve et solide et cachée
Sous la vigne flottante autour de ma maison;
Tu verras le soleil descendre à l'horizon,
Et tu diras le jour à ma mère couchée.
Tu n'as vu nulle part de nid mieux fait, plus vert,
Plus frais quand on a chaud, plus chaud quand c'est l'hiver.
Tout s'y trouve : on y peut loger un grand ménage
D'oiseaux, C'est un palais!

L'OISEAU

Oui, mais c'est une cage;
Et pour mes goûts d'oiseau, mon garçon, j'aime mieux
Les cieux!

Mme DESBORDES-VALMORE

PETITE POSTE

AIGLE NOIR. — J'ai reçu votre dernière lettre et vous remercie des renseignements que vous me donnez au sujet de la composition. Elle ressemblait à une déjà parue, sur le même sujet, dans l'Enseignement Primaire, voilà pourquoi je vous ai posé ces questions. Je la publierai aussitôt que l'espace me le permettra.

NORMANDINE. — J'avais un peu deviné ce que vous me dites, car Tante Cécile et la Directrice du Foyer sont d'excellentes amies qui n'ont pas de secrets l'une pour l'autre. Je croyais même que vous étiez la petite fille de la bonne collaboratrice du Foyer dont vous êtes l'élève Je comprends aisément que vous vous intéressiez à votre classe, avec une si aimable institutrice. Ferez-vous le concours annoncé la semaine dernière?

ESPERANCE. — Vous arrivez juste à temps pour avoir une réponse par la petite poste. Je comprends facilement que les neveux et nièces soient moins nombreux, en ce mois de mai où l'on fait les derniers concours de l'année scolaire. Vous verrez aujourd'hui même, les résultats du Travail lexicologique. Je suis contente que votre santé vous permette ces petits travaux qui vous sont un salutaire exercice et une agréable distraction. Vos devinettes paraîtront. Avez-vous l'intention de faire le concours de l'A. C. J. C.?

Cette Longue Matinée



Lorsque vous avez pris, à bonne heure, un léger déjeûner, essayez une tablette de chocolat PIE FACE. Il est nutritif, cet aliment!

5c

Pourquoi attendre une annee pour decorer?



Un an, deux ans, même trois ans doivent s'écouler, avant que l'on puisse poser à demeure la tapisserie. C'est là le procédé usuel, dans les maisons nouvelles, où est employée, comme basse pour le posage du plâtre, de la latte de bois ordinaire. Si, au contraire, le constructeur emploie **La large latte métallique, aux multiples réseaux, de PEDLAR,** il peut laisser les décorateurs entreprendre leur besogne, dès que le plâtre est devenu sec. LaLatte Métallique n'aura aucun courbement, ne se rétrécira pas, ne cessera pas d'adhérer au plâtre, lorsque les murs se tasseront. Grâce à elle, ces murs resteront unis, sans fissures, aussi longtemps que durera la maison. Elle représente le plus sage placement qu'un constructeur puisse faire. Consultez n'importe quel contracteur-plâtrier ou encore écrivez-nous pour l'envoi gratuit de notre livret sur cette latte.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED
Succursale de Montréal, 26 rue Nazareth
Usines : Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver.
Succursales : Montréal, St-Jean, Halifax, Québec, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Vancouver.

PRODUITS MÉTALLIQUES PEDLAR

LES SIX DIMANCHES

On ne saurait trop conseiller, à la suite de Notre Saint-Père le pape Pie XI, cette dévotion (en souvenir des six années que le saint passa dans la vie religieuse), surtout à la jeunesse chrétienne, à qui le Saint-Siège a donné saint Louis de Gonzague pour patron spécial. Conservation de l'innocence, lumières sur la vocation, amour de Marie, succès dans les études: tels sont les fruits précieux d'un culte d'ailleurs si cher au jeune âge.

Indulgences: Indulgence plénière, des six dimanches qui précèdent immédiatement la fête du saint (21 juin), ou de six autres dimanches consécutifs de l'année, au choix des fidèles. Ceux qui veulent participer aux dites indulgences doivent, chacun de ces dimanches, recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et faire en l'honneur du saint quelques pieuses considérations ou des prières vocales, ou d'autres oeuvres de piété chrétienne.

La confession et la communion peuvent se faire dès le samedi, ainsi que le décret de la Sacrée Congrégation du 6 octobre 1870 le déclare formellement; mais les autres oeuvres prescrites doivent se faire le dimanche même.

Cette année le premier des six dimanches, précédant la fête du saint, tombe le 13 mai.

EXERCICE DE LEXICOLOGIE

REPONSES

Ecobuage de brande. — Ce qui reste après avoir fait brûler les bruyères aulnes ou broussailles.

Pinèdes. — Forêt de pins, sapins ou épinettes.

Propagé. — Répandu.

Fusion. — Passage d'un corps solide à l'état liquide par l'action du feu.

Haut fourneau. — Fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température.

Sarments. — Bois que la vigne pousse chaque année.

Futaie. — Forêts de grands arbres.

Vision dantesque. — Le feu que l'on voit rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante, célèbre poète italien.

Sommeil nocturne. — Sommeil de la nuit.

Méridienne. — Sommeil après-midi.

Réseaux. —Lièvres, renards, cerfs, ou sanglier emprisonnés dans le feu comme dans un filet de pêcheurs.

Meutes. — Chiens de chasse.

Contrefeux. — Instrument moderne pour éteindre les feux de forêts.

Pourpoint. — Vêtement.

YVONNE GAGNON.

A VOUS TOUTE SEULE

Dans la grande chambre des enfants, les voix des petits se sont tues. Déjà le bon gros Remi et le turbulent Lucien dorment à poings fermés.

Jean-Paul, lui, ne dort pas. Depuis quelques jours, il a une idée qui ne le quitte plus. Il y pense le jour, il en rêve la nuit. Ce soir encore,pendant que les petits frères dorment *comme des bûches*, lui, *il jongle* à son idée.

Depuis quelques jours, il veut en faire part à sa maman,mais pas moyen: toujours un petit frère arrive au moment où le secret va lui échapper.

Mais s'il descendait trouver maman qui répare au coin du feu les habits de ses petits *brise-fer*.

Doucement Jean-Paul s'est levé et sur la pointe des pieds, il descend les marches de l'escalier, craignant bien un peu dans l'obscurité de faire un faux pas, de sauter deux marches à la fois et l'arriver en bas tête première.

Mais non, tout va bien. Déjà Jean-Paul est près de sa maman, et tout en frottant ses yeux éblouis par la lumière de la lampe: "Maman, n'oubliez pas de me réveiller demain matin, je veux aller à la messe.

—Tu sais bien que je n'oublie jamais cela.

—Mais ce n'est pas tout, maman, j'ai un secret à vous dire à vous toute seule.

—Un secret?

—Oui, un secret. C'est une idée qui m'est venue tout à coup et je ne sais trop comment vous dire cela.

—Et cette idée?

—Vous savez bien, maman, avant cette semaine, je ne voulais pas souvent aller à la messe et vous m'avez souvent réveillé pour rien.

—Oui, oui, je sais très bien.

— Mais maintenant, maman, ce n'est plus la même chose. Paul-Emile m'a enrôlé pour aller à la messe. J'ai signé, il a signé comme témoin. Vous voyez bien maman qu'il n'y a pas moyen de manquer à ma promesse.

—Et c'est là ton secret?

—Non, maman, il y a autre chose encore. L'autre matin, à la messe, je m'était placé dans le premier banc en avant, tout près de l'autel. Je me suis mis à regarder le prêtre, un beau grand vieillard à barbe blanche. Le prêtre élevait l'hostie. Si vous aviez vu sa figure. Comme il était pieux! c'était beau de le voir, les yeux fixés sur la petite hostie blanche! Et moi, je me suis dit tout à coup. Le prêtre est pieux comme cela, parce qu'il vient de faire descendre Jésus dans l'hostie. Si c'était moi qui un jour tenais la sainte Hostie. Il m'a semblé que j'entendais la voix du petit Jésus qui me disait tout bas: "Veux-tu toi aussi tenir un jour l'hostie blanche entre tes mains?" J'ai répondu que je voulais bien... Et vous aussi, maman, vous voulez bien?

—Oui, si Jésus veut que tu sois son prêtre, je veux bien te donner à lui. Mais en attendant, il faut que tu pries bien pour conserver ta vocation.

—Oui, maman, je vais prier, je vais aller à la messe tous les jours si vous voulez bien me réveiller.

—Ne crains rien. Maman ne demande pas mieux que d'envoyer son petit Jean-Paul à la messe tous les matins... Mais il est déjà tard... Va, c'est le temps de dormir, mais avant ton sommeil remercie le bon Dieu de t'appeler à lui."

Au pied de son petit lit blanc, Jean-Paul remercie le bon Dieu et lui demande de le garder bien pur.

Ce soir-là, l'heureuse maman pria longtemps au pied du crucifix de sa chambre, et dans sa prière elle demandait à son Dieu de lui donner à elle, pauvre femme du peuple, le talent de former un coeur de prêtre.

(Le Bulletin Paroissial).

TABLEAU D'HONNEUR

Ont fait l'exercice de lexicologie: Mesdemoiselles: Yvonne Gagnon, Saint-Urbain, Co. Charlevoix, 10 points; Marie Emilie Gagné, Saint-Bruno, Co. Lac St-Jean, 9.5; Hélène Dumas, Hébertville Village, 8.5; Lucette Côté, Lac Ste-Croix, 8.

Yvonne Gagnon recevra sous peu la récompense promise.

DEVINETTES

1o. — Quel est l'âne le plus savant?

2o. — Ma terre est blanche, ma semence est noire... En semant, je pense. Que suis-je?

3o. — Pourquoi les propriétaires envient-ils les chiffonniers? (Envoi de Yvonne Gagnon).

4o. — Nommez une partie du corps humain qui, en perdant une lettre devient une note de musique?

5o. — Quelle ville d'Algérie éclaire la Méditerranée? (Envoie de Marie-Emilie Gagné).

FUNERAILLES DE MME MARTEL A ROBERVAL

Elles ont eu lieu le 28 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le 26 avril mourait subitement à Roberval Mme Pierre Martel (née Marie-Alphonsine Simard), à l'âge de 70 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux et un fils, M. Adélard Martel, agent d'Assurances, de Roberval ,et une fille, Mme Alfred Pagé, (née Hélène, de Chicoutimi), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Lui survivent encore, 7 frères, MM. Alfred Simard, de Chambly, Xavier Simard, de St-Coeur de Marie, Joseph Simard, de St-Bruno, Paul et Pierre Simard, de Ste-Croix, Jean Simard, de Bagotville et Méridé Simard, de Métabetchouan, ainsi que quatre soeurs: Mme Veuve Wenceslas Fortin, (née Anais) de Montréal, Mme Joseph Tremblay, (Alice) de Bagotville, Mme Arthur Tremblay, (Marguerite), de St-Alexis, et Mme U. Savard, (Arthémise) de Chicoutimi, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et un gendre, M. J.-E. Potvin, de Roberval.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église de Roberval, le 28 avril, à 10 heures du matin. Chantait le service M. l'abbé J.-Baptiste Simard, vicaire à St-Joseph d'Alma et neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Dubé et L. Bolduc, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ludger Bolduc, vicaire à Ste-Croix.

Les porteurs étaient: ses frères, Alfred, Xavier, Joseph, Paul et Méridé Simard et Wenceslas Simard, son neveu.

Portait la croix: M. Roméo Pagé, de Chicoutimi, son petit-fils.

Suivaient le cortège funèbre, parmi les parents: son époux, M. P. Martel, son fils, Adélard, Roberval, sa fille, Mme Alfred Pagé, de Chicoutimi, son neveu, Héraclius Simard, sa soeur, Mme Joseph Tremblay, de Bagotville, son gendre, M. J.-E. Potvin et plusieurs de ses petits-enfants.

A la famille éprouvée, le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies.

UN DEPART PROCHAIN POUR MISTASSINI

Jonquière, 9. — D. N. C. —

Un autre groupe de "draveurs" partira de Jonquière au commencement de la semaine prochaine pour s'acheminer vers les affluents de la rivière Mistassini où ils vont faire le flottage des billets pour le compte des propriétaires des moulins de Dolbeau.

Le convoi qui les amènera recueillera au passage, ceux de St-Félicien et des autres endroits intermédiaires qui voudront se joindre au bataillon dans les rudes combats qu'ils entreprendront ensemble contre les "Jam", les courants rapides et tous les hasards de la vie fluviale ou forestière.

Il n'y a rien là qui soit de nature à faire hésiter des jeunesses qui se sentent dans l'âme toute l'ardeur, et dans les bras toute la robustesse d'une race accoutumée à lutter sur ce terrain-là comme sur bien d'autres.

Pourvu qu'il ne soit pas trop "risqueux" sur le billot en marche un bon draveur canadien peut compter sur son habileté et son endurance pour supporter les fatigues et surmonter les difficultés qui feraient peur à une couple de travailleurs ordinaires sur le terrain des vaches.

Et puis, il y a les joyeux retours, les chansons en choeur dans le train, les solos "d'harmonies" et les gigues simples.... après que les membres rompus ont repris leur élasticité et que le moral est resté alerte e ndépit des rudes séjours au camp et de toutes les "Jams" du monde.

Il y aurait de belles choses à dire sur nos hardis draveurs du terroir. Mais laissons-leur partir et souhaitons-leur un heureux retour.

Ils aiment mieux SHREDDED WHEAT



Les papas affairés, les enfants affamés sont plus vite rassasiés, Se digère bien et vivifie
• FAIT A NIAGARA FALLS •

Encouragez nos annonceurs

Propagez le "Progrès"

Ce fut probablement la Reine d'Espagne!



NOUS demandions à notre conseillère en diététique d'où venait le mot "brioche espagnole". A notre surprise, elle ne le savait pas. C'est peut-être la reine d'Espagne qui fut sa marraine, car lors d'une réunion sociale au palais, elle s'écria en goûtant un gâteau délicieux fait par Don Chef:—"Je raffolle de cette brioche espagnole". C'est vrai, il n'y a pas à le nier ce gâteau, fait d'après la recette suivante, mérite une louange universelle.

¾ tasse de beurre	¼ cuiller à thé de sel
1½ tasses de sucre brun	1 cuiller à thé de cannelle
3 oeufs	1 cuiller à thé de gingembre
2 tasses de farine	½ cuiller à thé de muscade
4 cuillers à thé de poudre à pâte Magique	¾ tasse de lait

Sasser ensemble 2 ou 3 fois, la farine, la poudre à pâte et les épices, y ajouter le sucre; faire fondre le beurre doucement, adjoindre au premier mélange; les oeufs battus et le lait ensuite. Bien battre, placer dans une casserole graissée et cuire au four modérément chaud pendant 30 minutes. Laisser rafraichir et glacer ensuite.

Faites vos pâtisseries vous-même avec la
POUDRE A PATE MAGIQUE
pour plus de satisfaction et d'économie

Allons-nous, oui ou non, avoir **Un Journal Régional Prospère?**

La parole est à ceux qui ont des parents et amis qui ne reçoivent pas le "Progrès"; qui ont des commandes d'impressions, de librairie et d'articles de bureaux et de classes à donner; des annonces à publier.

Une minute de Réflexion!...

SPORT

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Jeudi soir, à 8 heures, aura lieu, à l'Académie Commerciale, rue Racine, une assemblée relative à l'organisation du club de balle au camp (baseball) de Chicoutimi.

LE BASE-BALL

Résultats des parties d'hier dans les Ligues.

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal	4
Jersey City	1
Toronto	5
Baltimore	2
Buffalo	7
Newark	6
Rochester	7
Reading	3

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	6
New-York	5
Chicago	4
Brooklyn	3
Cincinnati	7
Boston	2
St-Louis	15
Philadelphie	4

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	3
New-York	0
Boston	5
Chicago	1
Philadelphie	4
St-Louis	3
Détroit	12
Washington	2

HUMERY A PRIS SA REVANCHE, HIER

Paris, 9. — Serv. Presse Canadienne.

Le "Tigre" Humery, champion poids-plume de France, a pris une décisive revanche sur le boxeur anglais Johnny Cuth-Bert, qui lui avait infligé un knockout, en septembre dernier, en remportant la victoire sur celui-ci, à la septième ronde d'une partie de boxe qui devait durer douze rondes, en cette ville, hier soir. Les seconds de Cuth-Bert durent déclarer celui-ci vaincu, après que son adversaire l'eût couché, deux fois, sur le plancher. La première fois, on dut compter jusqu'à huit et, la deuxième fois, jusqu'à sept, avant que Cuth-Bert pût se relever.

DANS L'ARENE

New-York, 9. — La rencontre entre Phil Scott, d'Angleterre, et Roberto Roberti, d'Italie constituera l'affaire la plus importante de la semaine à New-York. Ces boxeurs en viendront aux prises dans un assaut de dix rondes, vendredi soir à Madison Square Garden. Une partie des profits sera remise à l'Hôpital du Bronx.

Plusieurs autres assauts importants ont lieu dans le courant de la semaine. Tous les clubs ont des programmes à l'affiche cette semaine.

JEUDI SOIR

New Madison Square Garden — Finale du championnat amateur.

Cent-deuxième Medical Rugiment Armory — Charley Nelson vs Joe Curry, Soldier Buckley vs Tony Rose, Billy Wiley vs Alex Toveriski, Frankie Leiberman vs Tommy Abobo, huit rondes chacun; Eddie Marlowe vs Leroy Jones, six rondes.

Trente-septième Division Train Armory. — Bernie Hufnagle vs Emil Guisto, dix rondes; Stanley Cross vs Matty Guida, huit rondes; Ray Esposito vs Johnny Killoran, Dick Scolza vs Jimmy Jerome, six rondes chacun; Jackie Morris vs Tony Romano, Charley Raymond vs Johnny DeAmbra, quatre rondes.

VENDREDI SOIR

New Madisen Square Garden — Roberto Roberti vs Phil Scott, Pierre Charles vs Arthur DeKuh, Johnny Grosso vs George LaRocco, Rudy Wagner vs Big Boy Peterson, dix rondes chacun.

Cent-sixième Infanterie Armory — Frankie Petrolle vs Pete Hartley, Benny Brostoff vs Billy Marlowe, West Dawson vs Frankie Neve, huit rondes chacun; Fred Monte vs Sammy Sciarrette, Jackie Schiortine vs Mike Picciano, Dan Bosceni vs Johnny Houseman, six rondes chacun.

SAMEDI SOIR

Neuvième Coast Armory — Tommy Conti vs Carl Setti, Buck Oliva vs Dutch Eckhardt, huit rondes chacun; Paul Viani vs Frankie Daniels, six rondes; Young Hines vs Dick Schroeder, Billy Mooney vs Willie Bernes, Bobby McDonald vs Dominick Clapp, quatre rondes chacun.

Olympia A. C. — Pete Zivic vs Bushy Graham, Nat Kawler vs Harry Stamford, dix rondes chacun; Eddie Clark vs Dick Fullam, six rondes; Roland Lecuyer vs Mickey Bernstein, Joe Cimillo vs Mike Caldemo, quatre rondes chacun.

LA SAISON DU BALLON EST FINIE

Londres, 9. — La saison de ballon au panier a pris fin avec les joutes samedi après-midi, dans la ligue anglaise. Le circuit d'Ecosse avait fermé ses portes la semaine dernière.

La course fut intéressante jusqu'à la fin, parce qu'il s'agissait de fixer les équipes incapables de continuer en première division et destinées à passer à la deuxième catégorie.

Everton a enlevé le championnat de la première section, à la suite des deux défaites de Huddersfield durant la semaine. Manchester-Cité a gagné les honneurs dans la deuxième division et, avec Leeds United, il monte au premier degré, supplantant Tottenhan Hotspurs et Middlesbrough, qui glissent en deuxième classe.

Fulham et South Shields, les derniers de la deuxième division, cèdent leur place à Millwall et Bradford, meneurs de la troisième division.

Voici les résultats des dernières parties de la saison:

LIGUE ANGLAISE

Première Division

Birmingham, 2; Derby County, 1.
Blackburn Rovers, 0; Bury, 1.
Bolton Wanderers, 1; Sheffield United, 1.
Cardiff City, 3; Burnley, 2.
Everton, 3; Arsenal, 3.
Huddersfield Town, 4; Portsmouth, 1.
Manchester United, 6; Liverpool, 1.
Middlesbro, 0; Sunderland, 3.
Newcastle United, 3; West Ham-United, 1.
The Wednesday, 2; Aston Villa, 0.

Deuxième Division

Blackpool, 4; Fulham, 0.
Bristol City; 1; South Shields, 1.
Chelsea, 1; Barnsley, 2.
Clapton Orient, 0; Wolverhampton Wanderers, 0.
Grimsley Town, 4; Preston North End, 6.
Notts County, 2; Manchester City, 1.
Oldham Athletic, 5; Hull City, 0.
Reading, 0; Swansea Town, 0.
Southampton, 2; Nottingham Forest, 1.
Stoke City, 5; Leeds United, 1.
West Bromwich Albion, 0; Port Vale, 0.

C'EST LE TEMPS DU NETTOYAGE A KENOGAMI

Un avis des inspecteurs Sanitaires de la Ville.

Kenogami, 9. — D. N. C. —

Nous nous faisons un devoir de publier l'avis suivant qui nous a été transmis par les docteurs Fluhman, médecin hygiéniste et Sylvain, inspecteur sanitaire, de la ville de Kenogami, au sujet de la nécessité d'effectuer durant la semaine qui va suivre, le nettoyage annuel du printemps en vue de la salubrité publique.

Voici ce que contient cette communication:

REGLEMENT D'HYGIENE No. 65.

Nous invitons les citoyens de la ville de Kenogami à entreprendre dans le cours de cette semaine, le nettoyage complet de leurs dépendances ceci en conformité avec les articles 2-3-4 du règlement No 65.

Nous tenons à rappeler aux personnes intéressées les articles de la section 7-A-B-C du présent règlement, et nous les invitons tout spécialement à bien vouloir les observer, sans quoi des procédures seront prises sans d'autres avis.

Section 7. -A- Tout occupant d'aucune maison ou bâtiment dans la dite ville, ne pourra garder du fumier à une distance moindre que 20 pieds de toute habitation, logement, rue, chemin public, place publique, exception faite toutefois pour les ruelles de service où une distance de moins de 20 pieds mais pas moindre de six pieds sera tolérée.

-B- Le fumier que l'on gardera sera déposé dans une boîte bien close, bien étanche, et pourvue d'un bon tuyau d'évent.

-C- Quand la boite à fumier sera à une distance de moins de 30 pieds de la première habitation voisine, le tuyau d'évent devra être prolongé jusqu'au-dessus du toit de la dite habitation.

Bureau de Santé,
Par Dr Fluhman,
Médecin hygiéniste
Par Dr L.-A. Sylvain,
Inspecteur sanitaire.

UN RAPPORT IMPORTANT

(Suite de la 1ère page)

février, à Toronto. Parmi les nombreux témoins qui ont été examinés il y en a eu de toutes les classes, intéressant directement ou indirectement les pêcheries.

Le président de la commission fut le juge A.-K. MacLean, président de la Cour d'échiquier du Canada, qui avait pour collègues MM. Cyrus MacMillan, de l'Université McGill, de Montréal; H.-R.-L. Bill, de Lockeport, N.-E., l'hon. Joseph Mombourquette, de l'Ardoise, N.E., et J.-E. G. Robichaud, de Shippegan, N.B. La commission eut pour aviseur légal G.-Fred Pearson, d'Halifax, et E.-S. Carter, de Saint-Jean, N. B., comme secrétaire.

L'avocat Potter, de Lunenburg, N.E., était assistant de l'aviseur légal. M. Casey, du ministère de la marine et des pêcheries, a accompagné la commission royale partout, et c'est lui qui en a arrêté l'itinéraire. Il existe un rapport officiel des dépositions des nombreux témoins qui ont été examinés.

MESURES RADICALES

Les commissaires ont trouvé certaines pêcheries dans un état pénible, et ils recommandent des mesures radicales pour les sauver de la disparition totale. C'est le cas particulièrement de la pêche au homard, qui est si importante pour la province de Québec comme pour les provinces maritimes. Les commissaires ont constaté que la mauvais état de cette industrie était dû à la pêche illégale. En certains endroits, on s'est fiché couramment des lois régularisant cette pêche, mais cette situation n'est pas générale.

"Le pêcheur devrait réaliser le tort qu'il commet, quand il ne remet pas à eau le homard femelle qui porte une grande quantité d'oeufs." Les commissaires recommandent des châtiments sévères contre les violateurs des lois qui régularisent la pêche du homard. Les eaux canadiennes fournissent les trois quarts de la consommation mondiale de l'éperlan, et le district de Miramichi est le plus considérable de l'univers, pour cette variété de poissons.

PROPRETE RECOMMANDEE

Ils recommandent aux pêcheurs une plus grande propreté, dans la manipulation du poisson. Le département fédéral devrait mettre en vigueur des règlements affectant cette manipulation, dans touts les phases de la pêche.

Sur la question du marché du poisson ils déplorent le trop grand nombre d'intermédiaires entre le consommateur et le pêcheur, ce qui peut établir une marge de prix considérable entre le premier et le dernier. Ils recommandent un contact plus direct entre le pêcheur et le consommateur, pour le bénéfice des deux et de mieux classifier les poissons.

Le rapport recommande au gouvernement de mieux voir à l'éducation des pêcheurs et de leurs familles, dans les provinces maritimes. Sans se prononcer sur le caractère de l'enseignement à préconiser, on opte pour l'enseignement technique.

PRIVILEGES A CONTINUER

Elle ne recommande pas la restauration des privilèges du "modu vivendi" discontinués depuis 1924. Ces privilèges accordtient aux pêcheurs américains d'entrer dans les ports canadiens, pour se procurer des provisions de pêche ou vivres. Les vaisseaux canadiens ne jouissent pas de ces privilèges, dans les ports américains. Le Canada ne devrait pas aider aux vaisseaux pêcheurs des Etats-Unis, excepté si les vaisseaux américains font des concessions semblables aux nôtres, ou bien accordent au poisson canadien de meilleures faveurs douanières.

La commission a aussi déposé devant le département plusieurs requêtes de construction de ports et de murs; elle recommande un service fédéral de renseignements qui mettraient les pêcheurs au courant des prix du marché et des nouvelles de leur industrie. Les pêcheurs devraient pouvoir se procurer des statistiques précises.

Les commissaires recommandent encore la nomination d'un directeur des pêcheries, division de l'Atlantique, qui aurait la surveillance sur tous les services des pêcheries de l'Est du Canada; une meillleure coopération des pêcheurs entre eux. Il encourage le système des coopératives, pour la mise en marché du poisson, pour régulariser les prix qui devraient être raisonnables et pour le pêcheur et pour le consommateur.

Le rapport sera discuté lorsque l'hon. M. Cardin fera voter les crédits des pêcheries.

COURS DES CHANGES

New-York, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Le cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.87 9-16
France	3.93 3/8
Italie	5.26 3/4
Allemagne	23.90

Le dollar canadien faisait prime à 3-64 de un pour cent.

FERMETE A L'OUVERTURE

Montréal, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Sous la conduite de vedettes aussi actives que New Brazilian et Canada Steamships, le marché local avait une allure très ferme, lors de l'ouverture, ce matin. New Brazilian ouvrit avec une hausse de ½ point à 61¾ et, plus tard, il se vendit à 62, ce qui lui permit de récupérer certaines des pertes subies, hier. Canada Steamships, stock commun, ouvrit sans modifications à 45, mais, au cours des transactions ultérieures, il monta à 46. Le stock préférentiel de Canada Steamships ouvrit avec une hausse d'un point à 97. Asbestos était aussi une des émissions actives du marché et il ouvrit avec la hausse d'un point, à 36.

Il monta, lors de ventes ultérieures, à 37. Il y eut aussi transaction d'un fort volume de Nickel. Il ouvrit avec une baisse d'un demi-point à 91, mais recouvra bientôt ces pertes et se vendit à 92. Lyall fut la plus forte émission, lors des premières ventes, et, après avoir débuté avec la hausse d'un point à 113 il monta rapidement à 116.

Le autres modifications d'ouverture dans les prix sont les suivantes: Abitibi, une hausse d'un point, à 80⅛; Building Product, hausse de ½ point à 43; Canada Power and Paper, en baisse de ¼ à 50; Fraser, en hausse de ½ à 82½; Smelters, en baisse de 2 points, à 275; Quebec Power, en baisse d'un point, à 107; Shawinigan, en hausse de ¼ à 99¼.

LES PRIX A LA HAUSSE A L'OUVERTURE

New-York, 9. — Serv. Presse Canadienne. — Les prix étaient à la hausse, mai de façon modérée, à l'ouverture du marché local, aujourd'hui. Reading débuta avec une hausse fractionnaire, ce qui lui donna un nouveau record de hausse, à 118⅝, et Woolworth, de même que Stewart Warner, étaient en hausse d'un point ou environ, à 194⅞ et 100 respectivement, ce qui, pour ces deux valeurs, constitue de nouveaux records de hausse. Montgomery était en hausse de 2 points, à la fermeture, mais des vedettes telles que General Motors et Radio débutèrent sans modifications, tandis que U. S. Steel ferma à un niveau quelque peu plus bas que la veille.

DECLARATION DE DIVIDENDE

La maison C.-W. Lindsay Limited, vient de déclarer un dividende de 6½ pour cent sur le stock préférentiel, pour les quatre premiers mois de l'année au 31 mai 1928. C'est le premier dividende payé par cette compagnie depuis l'achat par Johnston & Ward et la vente des obligations dans le public.

Le dividende est payable aux actionnaires, le 19 mai 1928. Les officiers de la compagnie signalent des progrès sensibles dans tous leurs magasins, qui sont situés dans neuf centres différents dans l'Est de l'Ontario et de Québec. Les ventes pour avril 1928 indiquent une augmentation de 20 pour cent sur le même mois l'an dernier.

Ceci fait suite à une augmentation à peu près égale en février et mars, sur les mois février et mars 1927.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	93
Avoine de l'ouest No. 3	89
Avoine de dépense Extra No. 1	88
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crême de l'ouest 1ère patente	$8.60
Farine 2ème patente	$8.00
Farine forte à boulanger	$7.60
Flour, Winter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$4.15
Son	40.25
Gru rouge	42.25
Gru blanc	48.25
Moulée	
Foin No 2, par tonne, au char	$12.00-$12.50
Fromage de l'ouest	18¾
Fromage de l'Est	18¾
Beurre Pasteurisé No. 1	32¾-32¾
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs frais (entrepôt)	
Oeufs premier (entrepôt)	
Oeufs seconds (entrepôt)	
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.37
Oeufs frais premiers	.34
Patates par poche, au char	$1.00-$1.05
Porcs abattus à la fabbatoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	
Lard (Petit)	

BOURSE DE MONTREAL

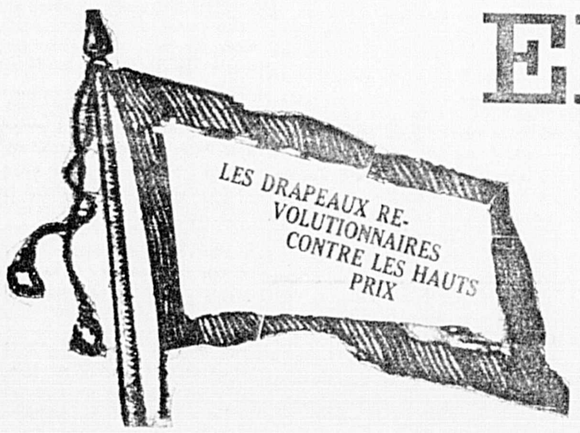
Fermeture

Abitib	80
Abestos Common	37
Bell Telephone	173½
Brazilian	62½
B. C. Fishing	
Brompton	
Canada Cement	
Can. Ind. Alcohol	49½
Canada Steamship	45¾
Cons. Smelting	27⅝
Dominion Bridge	65
Howard Smith	
Laurent de	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Montreal Power		111½
National Breweries		135¾
Price Brothers		
Quebec Power		111
Shawinigan Power		102
Spanish River		
Steel of Canada		226½
Waygamack		121
Winnipeg Electric		121½
Lard (Petit)		
Lard (Gras)		
Saindoux composé, au quart		
Saindoux composé, au seau		
Saindoux pur, au quart		
Saindoux pur, au seau		
Boeuf salé, 200 lbs		
Boeuf salé, 200 lbs		
Abitibi		
American Can		
American Smelting	X D PC	
American Tel. & Tel.		
Atchison		
Baldwin Loco		
Baltimore Ohio	X D 1½ PC	117
Canadian Pacific		223
Chicago Rock Island		115¾
Crucible Steel	X D 1½ PC	
Dupont		
Erie Common		
Famous Players		
General Electric		173
General Motors		219
Great Northern Pfd		
International Paper		
International Tel. & Tel.		
Kennecott Copper		
Granby Mines		
Missouri Pacific		
New-York Central		187
Northern Pacific		102½
Pennsylvania		
Philips Petroleum		
Radio Corporation		205
Reading		114
St-Louis & San Francisco		
Southern Pacific		125⅞
U.S. Steel		
White Motors		
Woolworth		190⅜



ENFANTS,
FILLES ET GARÇONS
ACCOMPAGNÉS DE
VOS PARENTS
SOYEZ
DEMAIN, JEUDI
AUX DRAPEAUX ROUGES
Afin de profiter des merveilleuses aubaines
de bons marches offertes a la
VERITABLE
GRANDE VENTE
ORGANISÉE PAR
L. H. Carrier, Ltée.

POUR GARÇONS
HABITS
PALETOTS
SOUS-VETEMENTS
CHEMISES
BAS
CHAPEAUX
CASQUETTES
CHAUSSURES

POUR FILLES
ROBES
MANTEAUX
SOUS-VETEMENTS
BAS
CHAPEAUX ET UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TISSUS POUR LA CONFECTION DES TOILETTES.

La
Patisserie
Française
233, RUE RACINE
CHICOUTIMI
Est le seul établissement où vous trouverez à tout moment les meilleures pâtisseries, gâteaux moka, ou chocolat, ainsi que toutes sortes de desserts.
Téléphonez 426
Les meilleurs soins seront apportés à votre commande.


BIERE
1½¢ le Verre
Pourquoi payer si cher pour avoir de la bière quand vous pouvez faire vous même, sans trouble ni gâchis, sans ustensils spéciaux et à si bas prix une BIERE FORTE et MOUSSEUSE, égale à celle des meilleures brasseries.
Achetez une tin de 2½ lbs.
RITE-GOOD
Combination Malt Extract with Hop Flavour
PRIX: $1.40
Il suffit de faire dissoudre le contenu de la tin dans 5 gallons d'eau bouillante en y ajoutant un morceau de levain et du sucre.


BOUCHONS
CAPSULES
FOURNIS
GRATUITEMENT
Chez votre épicier ou expédié frais de malle payés par
St. Lawrence Preserving Co. Reg'd
Québec, Que.
81
Pas de BOUILLAGE — Pas de SENTEUR

CALENDRIER

Mercredi, le 9 mai 1928
ST GREGOIRE de Nazianze, E., C., D.

Saint Grégoire de Nazianze, allant à Athènes étudier la philosophie, fut assailli sur mer par une si violente tempête, qu'il promit à Dieu de quitter le monde s'il échappait au naufrage. Son voeu ayant été exaucé, il se retira dans la solitude avec saint Basile, son compagnon d'études à Athènes. Là, il couchait sur la terre nue, portait un cilice, et mortifiait son corps par des jeûnes et des veilles continuelles. On l'arracha de sa retraite pour le nommer patriarche de Constantinople. Il mourut en 389, dans un âge fort avancé.

Bulletin météorologique.
BEAU ET CHAUD

LE CHEMIN DE FER DU NORD DU SAGUENAY

Au cours de la mise en page, hier, la note suivante, annexée au rapport de l'assemblée du Conseil de Ville, a été omise par erreur. Le lecteur saisira facilement le rapport qu'il y a entre cette note et les lettres qui on été lues à l'assemblée du Conseil lundi soir.

NOTE DE LA REDACTION

A propos de ce subside fédéral mentionné dans les deux lettres qui précèdent, nous croyons devoir faire une remarque, étant donné que cette question du chemin de fer du nord du Saguenay est entré quelque peu dans le domaine de la controverse politique. Il n'est peut-être pas aussi facile qu'on prétend d'obtenir aujourd'hui une subside fédéral pour la construction d'un chemin de fer par une compagnie privée.

A première vue, nous ne connaissons aucun cas de subside accordé par le Gouvernement fédéral à une compagnie ferroviaire privée depuis que l'Etat fédéral est propriétaire d'un immense réseau de chemins de fer.

Va-t-on créer un précédent pour notre chemin de fer ? Souhaitons-le. Selon nous, ce n'est pas là qu'est le mal véritable, mais dans la constitution de tout le haut personnel du Chemin de fer National, qui ne compte que sept ou huit Canadiens - français sur cent vingt-huit. Et encore, sur ces sept ou huit Canadiens-français, le plus élevé hierarchiquement parlant a été nommé, non pour sa compétence ad hoc, mais en considération de services rendus à son parti. Disons-le franchement, nous n'avons absolument aucune influence à la direction des Chemins de Fer Nationaux. Et, quand on parle de la province de Québec à ces gens-là, on les ennuie, on les endort.

C'est ainsi que les plus solides plaidoyers ont été faits en vain et pour le Saguenay et pour la Gaspésie.

Si, au Chemin de Fer National, la province de Québec était convenablement représentée, la population et ses députés n'auraient pas l'humiliation de voir renvoyer pendant un si grand nombre d'années la demande de construction d'un chemin de fer nécessaire comme notre chemin de fer de ceinture et celui de la Gaspésie.

La question des chemins de fer est beaucoup plus entre les mains du Chemin de Fer National qu'entre celles du gouvernement fédéral—c'est pourquoi l'entente s'est faite entre la Cie de Chibougamau, le gouvernement provincial et le Chemin de fer National (non le gouvernement fédéral) au sujet de la construction du chemin de fer de ceinture du Lac St-Jean.

Malheureusement, le conseil du Chemin de Fer National ne semble pas avoir d'oreilles pour entendre la province de Québec.

Nous croyons devoir donner cette explication, en justice pour le député fédéral, dont personne ne peut révoquer en doute la sincérité et le travail tenace mis au service du comté et de la région, mais sur les épaules duquel les lettres rapportées ci-dessus semblent vouloir jeter un fardeau qui n'est pas fait pour des épaules humaines.

Nous pouvons nous tromper, mais c'est pour le moment notre ferme conviction.

E. L.

Bateau à Vendre

Bateau de course, 18 à 20 milles à l'heure, longueur 28 pieds, largeur 4 pieds, ouvert avec top. Engin Ford marin, 15 forces. Le tout pratiquement neuf et à de bonnes conditions. S'adresser à

272 rue Racine
CHICOUTIMI

MALADES

Vous qui souffrez d'eczéma — bobos sur la tête — pellicules — lentes — hémorroïdes —démangeaisons. Achetez à votre pharmacie l'onguent "MAMAN", aucune maladie de la peau ne résiste. 75 cents. Agent Cie des Produits Dubuc, Casier Postal 121, Chicoutimi.
19-3

LA CHANSON FRANCAISE A JONQUIERE

Mme France-Ariel-Duprat et M. Armand Duprat s'y feront entendre, demain soir, au Théâtre Plaza.

CONQUETE NOUVELLE

Jonquière, 9. — D. N. C. — On peut voir, dans une autre colonne, le beau succès que Mme France Ariel et M. Armand Duprat ont remporté, à Chicoutimi, hier soir, devant une assistance conquise d'emblée par le grand art, le sentiment exquis et l'impeccable forme qu'ils savent mettre dans l'interprétation de la chanson française.

Il faut que ce succès soit encore dépassé, à Jonquière, les mêmes distingués artistes viendront nous donner une audition, demain soir, 10 mai, au Théâtre Plaza.

Une magnifique occasion nous est offerte de prouver qu'en dépit de notre ambiance industrielle et commerciale nous sommes aussi sensibles à l'art et à la beauté que peuvent l'être les citoyens de Chicoutimi, de Montréal, de Québec et de Détroit.

Ne la laissons pas échapper!

Qu'est-ce qu'un dollar pour remporter avec soi la connaissance de choses exquises et une province d'agréables souvenirs pour toute notre vie?

A la banque de l'âme, du patriotisme et du goût, le billet d'admission au Festival de la Chanson française, demain soir, est un placement de cent pour cent.

Lorsque, plus tard, on parlera du Concert Ariel-Duprat, il faut que tous ceux qui se sentent un coeur pour comprendre, des oreilles pour écouter, des mains pour applaudir puissent affirmer: "J'y étais!"

Le "Progrès" a publié, lundi, le programme de la soirée et l'on a pu juger quel charme il garde en réserve pour des âmes françaises. On a pu voir également l'éclatant hommage rendu partout, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, au beau talent de Mme France-Ariel-Duprat et de M. Armand Duprat.

En foule donc, demain soir, au Théâtre Plaza! Les Chevaliers de Colomb y recevront en grande tenue de gala.

EN COUR DU RECORDER CE MATIN

La nuit dernière, au cours d'une inspection, la police fit une descente à l'hôtel de la rue du Havre.

Deux jeunes gens y furent arrêtés sur l'accusation de vagabondage et de refus de donner un compte satisfaisant de leur conduite.

Amenés devant le recorder, ils ont donné nom L.-C. Larouche de Québec et Jeanne Gagné, également de Québec. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés chacun à $20. d'amende et aux frais où à 15 jours de prison et à défaut de paiement des frais à 10 jours supplémentaires.

UNE CEREMONIE A L'HOTEL-DIEU HIER APRES-MIDI

Hier après-midi avait lieu à l'Hôtel-Dieu St-Valier la bénédiction des ornements sacerdotaux confectionnés par les dames de l'ouvroir et de l'oeuvre des tabernacles.

Cette rérémonie fut présidée par Mgr J.-A. Larouche, curé de la Cathédrale, assisté de M. le chanoine F.-X. Frenette, directeur de l'oeuvre et de M. le chanoine Georges Cimon, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Après la bénédiction des ornements eut lieu un salut solennel.

Nous donnerons demain, la liste des objets qui ont été confectionnés depuis un an.

NOS FANFARES

La fanfare du Petit Séminaire a commencé ses exercices à l'extérieur lundi soir. C'est un signe de printemps pour les écoliers et un délicieux passe-temps pour les habitants de ce cartier.

Si la température le permet, la fanfare de Chicoutimi commencera dès ce soir, ses exercices en plein air.

On sait que notre fanfare est belle et bonne comme jamais cette année, et que nous sommes en droit d'en attendre un magnifique succès.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Vendredi soir, assemblée du syndica des charpentiers-menuisiers.

Dimanche, assemblée de tous les peintres de Chicoutimi, syndiqués ou non syndiqués.

UNE SOIREE DE FOLKLORE AU CAPITOL

Beau succès du concert de M. Duprat et de Mme Ariel Duprat.

Devant un auditoire considérable, hier soir, au théâtre Capitol, M. Armand Duprat et Mme France-Ariel Duprat, deux interprètes de la Bonne Chanson Française, nous ont donné un magnifique concert. Magnifique, nous répétons le mot, car toutes les chansons au programme étaient d'un choix judicieux et les artistes nous ont fait vivre de bons moments tant par leur art consommé que par la gaiété de certaines de ces chansons.

Inutile de répéter le programme qui a déjà été publié, mais il convient de dire avec Mme Ariel Duprat que cette soirée ne fut rien autre chose qu'un voyage à travers les belles provinces de France.

Il y avait six ans que nous n'avions eu le plaisir d'entendre M. Duprat et Mme Ariel-Duprat. Leur retour parmi nous a été très goûté s'il faut en juger par les applaudissements qui ont souligné leurs chansons et leur amusante opérette de la fin, hier soir.

Comme l'a dit Mme Ariel-Duprat, les chansons de Folklore sont très populaires et les rapprochements que les deux artistes ont su faire entre le folklore de France et celui de Québec n'ont fait que mettre en relief des ressemblances frappantes entre ce dernier et les plus belles chansons de France. Il faut donc conclure que le folklore canadien, les chansons qui se chantent dans toutes la province de Québec, dans tout le Canada ne sont que l'héritage des premiers colons, venus de France. On y trouve quelques variantes dans les paroles, quelquefois dans la musique mais ce ne sont là que des détails affaire de tempérament et d'ambiance, croyons-nous.

Nous ne prétendons pas critiquer les artistes qui nous ont donné un magnifique concert, hier soir. On ne critique pas sans amoindrir un peu. Mais ce n'est pas notre intention, nous nous contenterons, brièvement, d'apprécier l'ensemble.

M. Duprat, dans les chansons de France, nous a dépeint toute un vie inconnue pour nous. Il le fait avec art et possède une voix intéressante, il sait mettre en relief les points les plus saillants.

Les costumes donnent aussi un relief et un cachet local qui augmente la valeur de ces vieilles chansons, qui font revivre dans toute l'acception du mot, les coutumes du temps passé dans leurs naives mélopées dont le charme est saisissant. La salle était émue en écoutant la chanson de "La coiffe de ma jolie". En effet, comme l'avait annoncé Mme Duprat, cette chanson nous donnait l'illusion parfaite de l'écho qui montait vers la montagne.

M. Duprat a un art parfait de se costumer. Il a évidemment puisé à la source même les connaissances qu'il possède sur ce point.

Il dit avec talent et sait souligner les parties les plus intéressantes. M. Duprat est aussi bon canadien que bon français et il nous l'a montré dans l'exécution des chansons du folklore canadien.

Mme France-Ariel Duprat est une artiste accomplie, une vraie française à qui rien n'échappe, même dans le détail, pleine d'esprit et de malice, elle a un art charmant d'exposer les choses et de dire les chansons qu'elle donne. Douée d'une voix excellente sans être puissante, elle a un naturel charmant.

Un programme comme celui d'hier soir, exécuté par des artistes consommés comme le sont M. Duprat et Mme Ariel-Duprat ne pouvait manquer d'intéresser l'auditoire.

La chanson en choeur "Gai le rosier", sous la direction de Mme Ariel-Duprat, eut particulièrement du succès.

Enfin un mot de la charmante opérette de la fin "Les Souliers de Noces" Gervaise, Mme Ariel-Duprat vient de refuser un bon parti. Elle est en procès avec son cousin Nicolas, M. Armand Duprat à propos d'un héritage et la dispute dure depuis bientôt deux ans. Nicolas ne pourra pas toucher l'héritage qu'en se mariant dans les huit jours qui restent. Gervaise a un faible pour Nicolas, mais entend le conduire à sa guise, lui l'avare, l'homme colère. Venu pour assister à la noce de sa cousine, Nicolas en arrive à se mettre à genoux devant elle et à lui demander pardon en même temps que sa main. Tout cela et bien d'autres choses trop longues à décrire forment un ensemble très intéressant et amusant, que les deux artistes ont rendu avec beaucoup de nature.

Avant de terminer nous ne saurions passer sous silence le nom de Mlle Juliette Riverin, accompagnatrice. Son éloge n'est plus à faire et ne peut être digne de son talent.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne peut être fière du succès de la soirée d'hier. Dans cette atmosphère des choses des provinces de France,nous osons dire que nous nous sommes sentis chez nous.

UNE BELLE ERABLIERE A JONQUIERE

M. C. Beaudoin exploite avec succès l'industrie de l'érable au Saguenay.

SOL PROPICE

Jusqu'ici, dans le comté de Chicoutimi il n'avait pas encore été question de l'exploitation de l'érable pour en retirer le bénéfice de ses produits tels que le sirop et le sucre.

Nous avons bien, ici et là, quelques bouquets d'érables, mais pas en quantité suffisante pour intéresser nos cultivateurs comme cela se fait de façon payante dans plusieurs comtés de la province , au développement de l'industrie de l'érable.

Cependant, dans chacune de nos paroisses, il y a des étendues de sol propre à la plantation et la bonne venue de l'érable et si, il y a vingt ans, la chose etu été faite, aujourd'hui nombre de nos cultivateurs retireraient le bénéfice de cette initiative.

Nous avons actuellement, à quelques milles de la ville de Jonquière, une érablière assez considérable que nos gens ont toujours ignorée et qui vient d'être mise en activité avec résultat qui augure bien pour l'avenir.

C'est M. Cléophas Beaudoin, ancien cultivateur de la rive Sud du Saint-Laurent, où l'industrie de l'érable est à l'honneur, qui a su mettre à profit cette érablière.

Louée du département Forestier de Québec, pour un prix minime et prise à l'état absolument vierge, cette érablière a déjà été suffisamment transformée par M. Beaudoin pour qu'il lui ait été permis d'entailler environ douze cents érables et de faire une récolte abondante d'excellents produits. M. Beaudoin a muni son exploitation des outils et des appareils les plus modernes qui lui permettent d'obtenir le maximum de rendement et de mettre sur le marché un produit qui fera sa marque.

Le gouvernement provincial s'intéresse aussi à cettte industrie pour notre région et il l'a démontré dans le passé.

En effet, depuis trois ans, sur cette partie de terrain appelé "Plateau Racine", dans l'ancienne paroisse de St-Cyriac, le département forestier de Québec a fait planter cinq mille petites érables dont la venue est parfaite si l'on en juge par leur vigueur. Cette année, au même endroit, on en plantera onze mille Dans cette espace de terrain on trouvera place pour une trentaine de mille plants que l'on plantera d'ici à une couple d'années.

Des cultivateurs sérieux, désirant peupler un coin de leur terre avec des érables, dans un but de production future, pourraient obtenir nous n'en doutons pas, à bon compte du département forestier, la quantité de plants dont ils auraient besoin.

Le mouvement est maintenant déclanché, une expérience heureuse a été faite. Nous avons un sol propice, il ne reste plus aux intéressés qu'à se mettre à l'oeuvre. Ce sera une nouvelle source de revenus appréciables pour nos cultivateurs et nous les savons assez pratiques pour qu'ils sachent en profiter.

QUATRE JUGEMENTS ONT ETE RENDUS EN COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Ernest Roy a rendu quatre jugements hier, en Cour Supérieure.

Patrick Deschênes vs Louis Morissette et Alphonse Gagnon et François Morissette. Action renvoyée avec dépens.

Jean Talon, peintre, de Kenogami vs Price Brothers. Maintient l'action pour un montant de $349.50. Il s'agissait d'une réclamation en vertu de la loi des Accidents du Travail. Le montant réclamé était de $2,700.

Antoine Gendron vs Nazaire Vigneault. Action renvoyée.

Eugène Simard vs Thomas-Louis Laberge. Action renvoyée avec dépens.

Richard Perron et Louis Cormier vs Juste Girard. Action renvoyée avec dépens.

Une cause en matière de faillite, commencée depuis hier après-midi s'est continuée ce matin et n'est pas encore terminée. C'est celle de la Jonquière-Kenogami Lumber Co., vs Dame E.-G. Frothingham et Al et Médéric Gagné.

Plusieurs motions ont également été plaidées ce matin et prises en délibéré.

A JONQUIERE

M .Armand Duprat et Mme France Ariel-Duprat donneront demain soir un concert à Jonquière, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Nous ne saurions trop encourager les citoyens de Jonquière à se rendre à cette soirée qui est un régal de l'esprit.

LETTRES AU "PROGRES"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut aussi venir porter ces textes à nos bureaux.

Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

PRUDENCE EN RETARD ET EXAGEREE

Monsieur Eugène L'Heureux,
Rédacteur en chef,
"Le Progrès du Saguenay",
Chicoutimi.
Cher Monsieur,

Le conseil de la ville de Chicoutimi s'est réuni hier soir en séance régulière.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une question qui a été soumise à l'attention du conseil et qui a fait le sujet d'un débat assez prolongé. Il s'agissait de passer en première et deuxième lecture un règlement autorisant une souscription pour le pont de Ste-Anne.

Les municipalités du côté Nord ont passé un règlement analogue, octroyant un certain montant à la compagnie qui se propose de construire le pont de SteAnne . Il s'agissait donc, hier soir, pour la ville de Chicoutimi, de faire la même chose.

Certains échevins ont formulé des objections quant à l'adoption de ce règlement. Le Dr Eugène Tremblay, échevin du quartier Est, s'est particulièrement opposé à ce que l'on adopte ce règlement sans au préalable obtenir certains renseignements que, d'après lui, il est absolument nécessaire de connaitre avant l'adoption du dit règlement.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Rédacteur, que cette question du pont de Ste-Anne est devant le conseil depuis bientôt deux ans, et il semble que l'on aurait pu obtenir avant hier soir les renseignements dont a fait mention Monsieur le Dr Tremblay.

La prudence est certainement à conseiller quand il s'agit pour des échevins de dépenser les deniers publics, mais encore faut-il que cette prudence soit raisonnable et qu'elle ne se change pas plutôt en des embarras et objections qui ne peuvent que retarder la mise à exécution d'un projet sérieux et utile à la masse.

Certains échevins ont paru hier soir ne rien connaitre du projet mais, par contre, ces mêmes échevins avaient entassé dans leur esprit une foule d'objections pour s'opposer à la passation du règlement octroyant un certain montant à la compagnie qui bâtira le pont de Ste-Anne.

Et, je me permettrai, Monsieur le Rédacteur, de signaler à M. le Dr Tremblay qu'il aurait mieux valu être plus prudent quand, comme échevin, il a octroyé avec ses collègues, un contrat pour fins électriques à M. Xavier Ouellet qui, si je ne me trompe, a coûté plusieurs centaines de piastres de plus que le prix qui avait été d'abord fixé, et, si j'ai bonne mémoire, il n'y avait jamais eu de contrat de passé entre la ville de Chicoutimi et M. Ouellet, ce dont ce dernier s'est prévalu pour forcer la ville à lui payer ce qu'il réclamait.

Pour des gens qui commencent trop tard à être prudents, nos échevins me paraissent d'une prudence..... à tout casser.

Si c'est cela aujourd'hui qui rend le Dr Tremblay si prudent et si prévoyant pour s'opposer avec certains de ses collègues , à la passation d'un règlement (qui n'aurait de vigueur et de force qu'en autant que le pont de Ste-Anne se construira), il ne faudrait pas non plus que cette prudence dégénère en panique et que M. Tremblay voie dans ce projet des pièges, des précipices et des dangers de toutes sortes qui ne paraissent d'ailleurs exister que dans son imagination, car je comprends que dans toute l'étude de ce projet, il n'y a pas eu de parti pris et de mauvaise foi.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à ma parfaite considération.

"CIVIS"

SOIREE PAROISSIALE A ARVIDA LE 15

Une grande partie de cartes, au profit de l'Eglise Catholique d'Arvida , aura lieu e mlardi, 15 mai prochain, à Arvida, dans le soubassement des bureaux de la Compagnie d'Aluminum, gracieusement mis à la disposition des organisatrices, par les officiers de cette Compagnie.

La partie de cartes commencera à 8.30 hres précises, et le prix du billet d'entrée est de 75 cents, qui comprendra aussi un goûté des plus appropriés.

Avec le magnifique service d'autobus que nous avons maintenant entre Chicoutimi, Jonquière et Arvida, nul doute qu'un grand nombre de personnes profiteront de l'occasion pour aller encourager une bonne oeuvre de charité, tout en passant une soirée agréable. Les prix sont nombreux et magnifiques.

Des billets seront en vente à Chicoutimi, Jonquière et Kenogami, et aussi à la porte d'entrée, le soir de la partie. Les prix de cette partie de carte sont actuellement exposés dans les vitrines du magasin U. St-Onge & Cie, à Arvida.

L'HEURE AVANCEE POUR PORT-ALFRED

Port-Alfred, 9. — D. N. C., M. J.-Ant. Desgagné. — L'avance de l'heure a été décrétée à Port-Alfred, tant aux moulins qu'à l'église. Dès dimanche on avait avancé sa montre. Port-Alfred est la seule ville de la Baie des Ha! Ha! qui déjà ait avancé l'heure. Bagotville et Grande-Baie ne se sont pas encore mises dans le mouvement. On attend leur décision ces jours-ci.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Jeudi, le 10 mai courant, à 8 hrs p.m., aura lieu une importante réunion de la Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha ! , à St-Alphonse, dans la salle de M. Thomas-Louis Villeneuve.

Il est convenu que c'est à 8 heures, heure avancée.

Le public est invité à cette réunion, qui sera probablement la dernière avant les vacances.

DANS LE PORT

Le premier navire est entré dans notre port hier soir. C'est le "Gaspé Trader" qui nous vient de Montréal et Québec avec une cargaison générale. Le navire est sous le commandement de M. A. Belley. Il doit partir ce soir pour Gaspé où il prendra une partie de sa cargaison de bois qu'il complètera à Montréal.

On nous dit que la montée sur le fleuve fut des plus difficiles. Jamais on a vu un aussi gros temps, une chaloupe a même été perdue.

Le "Saguenay Trader" est attendu ce soir ainsi qu'une goëlette sous le commandement du capitaine Ga-

CURIEUX PHENOMENE

Bagotville, 9. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. —

Lundi soir, vers huit heures, il s'est produit dans le firmament étoilé un étrange phénomène qui, au dire des "vieux", ne s'est jamais vu.

Un signe en forme de point d'interrogation, semblable à une fumée sanglante, était suspendu entre le ciel et la terre et y demeura assez longtemps. Ceux qui le virent en furent intrigués et plusieurs même furent pris de crainte. Est-ce un signe de Dieu ou un effet de la nature? La mystère s'éclaircira peut-être un jour!

REMERCIEMENTS

La famille Joachim Jobin remercie tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Adélard Jobin.

JUSTICE A QUI DE DROIT

Vous savez bien le joli feuilleton que nous venons de terminer: *Un Coeur fidèle*, par Mme Blanche Lamontagne-Beauregard?

Nous avions, il y a quelques mois, obtenu de l'auteur et de l'éditeur la gracieuse autorisation de reproduire ce roman; à cette condition toutefois de publier en même temps que le titre: *Edition de l'Action canadienne-française, 1735, rue St-Denis, Montréal.*

Ayant oublié la condition, et tout à l'empressement de servir à nos lecteurs une oeuvre jolie de chez nous, nous n'avons pas le moins du monde publié que l'ouvrage faisait partie des éditions de *l'Action Canadienne française.*

C'est un tort que nous reconnaissons avec le meilleur gré possible; et nous présentons à nos excellents amis de *l'Action C.-F.* toutes nos excuses. Nous regrettons que la publication du feuilleton sus-dit soit terminé, autrement nous aurions tout de suite introduit dans le titre, les mots qui manquaient.

"Un coeur fidèle" se vend au *Progrès du Saguenay* au prix de 0.75.

LA SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE A CHICOUTIMI

Interrogé ce matin au sujet de la semaine de grand nettoyage qui, d'habitude se fait le printemps à Chicoutimi, comme dans un grand nombre de villes de la province de Québec, Son Honneur le maire L.-P. Desbiens nous a répondu qu'ici, cet événement aurait lieu la semaine prochaine. La ville , à cet effet, publiera un avis invitant tous les citoyens à faire le nettoyage complet de leurs cours, de soigner l'entourage de leurs demeures, de peinturer au besoin les maisons enfin, de faire tout ce qu'il y a moyen de faire pour rendre notre ville attrayante pour la belle saison qui s'en vient. C'est d'abord une question d'hygiène. En plus, il est important que la ville de Chicoutimi offre un coup d'oeil attrayant aux nombreux touristes qui ne manqueront pas de nous visiter durant l'été.

LE JOURNAL EST TOUT-PUISSANT

LE SECRET DE SA FORCE

La toute-puissance du journal est dans ce fait qu'il ne commande jamais, mais qu'il suggère toujours. Le journal nous laisse libre en apparence, et l'on sait combien les Français sont jaloux des apparences de la liberté. Le journal nous asservit en nous laissant croire qu'il nous affranchit...Protée humble et spirituel, il nous dompte en nous caressant. Chacun de vous, démocrates, est un roi cerné de courtisans: vos journaux ne vous laissent connaître de la vérité que ce qu'ils veulent, et quand vous vous imaginez mener vos pensées, ce sont eux qui les mènent.

Bonne ou mauvaise presse, menteuse ou véridique, corruptrice ou justicière, la presse, dans une nation libre, est toute-puissante. Elle est une manière de suffrage universel permanent et mobile, qui n'a pas d'autre appel que soi-même. Elle crée l'opinion publique, c'est-à-dire les moeurs; elle renforce ou détruit la famille et l'école; elle fait ou défait les renommées; elle renverse ou édifie les ministères; elle a même le droit terrible de la paix ou de la guerre. Les hommes publics, écrivains, artistes, politiciens, fonctionnaires, sont à genoux devant son pouvoir multiforme et mystérieux... La presse enveloppe l'école et le Parlement; elle les pénètre; elle va où ils ne vont pas; elle atteint et dirige les profondeurs de la conscience populaire; elle s'impose bon gré mal gré à l'élite. Contre sa royauté indéfinie et anonyme rien ne prévaut. (H. BERENGER.)

NOTRE CONCOURS

Tirage d'un ameublement de boudoir et distribution de Jolis Prix.

"Le Progrès du Saguenay" s'efforce toujours de servir les meilleurs intérêts de l'Eglise et de la région; si parfois il se trompe, il demande votre indulgence, ainsi que vos avis, conseils et remarques afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Des amis nombreux et sincères nous assurent que le "Progrès" comme hebdomadaire d'abord mais surtout comme quotidien est un besoin réel pour notre région.

Puisque tel est le cas pourquoi ne pas augmenter son rayonnement et son influence.

Il faut au "Progrès" 15,000 abonnés pour le 1er juillet 1928.

Est-ce chose impossible? Que chaque abonné actuel lui fasse parvenir immédiatement un ou deux nouveaux abonnés et le tour sera joué.

Lisez attentivement l'annonce de notre grand concours que nous publions une fois la semaine. Elle vous donnera les conditions du dit Concours et la liste des magnifiques prix que vous pouvez gagner, en plus de l'ameublement qui sera tiré au sort le 30 juin au soir.

Mettez-vous à l'oeuvre immédiatement.

Si pour quelques raisons il vous est impossible de faire ce travail de Propagande, mais que vous désirez tout de même voir augmenter la circulation du "Progrès", veuillez donc nous donner ci-dessous le nom et l'adresse de 3 de vos amis susceptibles de s'abonner à notre journal.

Si nous réussissons à les abonner, après leur avoir au préalable fourni l'occasion d'apprécier le journal, vous aurez également droit à une jolie prime et au tirage de l'ameublement.

Ecrivez le nom et l'adresse de vos amis ci-dessous et retournez-nous immédiatement ce coupon.

Nom .....

Adresse .....

Nom .....

Adresse .....

Nom .....

Adresse .....

LE CONCOURS LITTERAIRE

Le concours littéraire lancé par le Comité régional de l'A. C. J. C. à l'occasion de la fête de Dollard et de ses compagnons, le 24 mai, sera un succès s'il faut en croire les rumeurs qui circulent et les informations qui nous sont demandées.

Ceux qui désiraient prendre part au concours sont déjà au travail, maintenant que les sujets à développer ont été donnés dans le "Progrès", jeudi et vendredi de la semaine dernière.

Nous leur souhaitons bonne chance... car il est entendu que des prix seront remis aux concurrents qui présenteront les meilleures compositions. En quoi consisteront ces prix, c'est un secret qui sera dévoilé une autre fois.

Ce qu'il est important de savoir dès maintenant, c'est que les travaux littéraires devront être adressés au "Progrès" pour le 18 mai au plus tard.

Et cela signifie que les concurrents feraient bien de ne pas se hâter... trop lentement.

DECES DE MME J. BRASSARD A STE-ANNE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Célanire Potvin, épouse de M. Jos. Brassard, survenue vendredi dernier à Ste-Anne.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à Ste-Anne.

Elle était la mère adoptive de Mme Eloi Côté de cette ville.

Aux parents éprouvés, le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies.

NAISSANCE

M. et Mme J.-E. Simard, de Jonquière, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon Raymond-Marie-Girard, né le 23 d'avril. M. l'abbé Trottier a présidé le baptême. Parrain : M. Gérard Tremblay; marraine: Mlle Jeanne Simard, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Veuve P. Fortin, tante de l'enfant.

P.

AVIS AUX MARCHANDS

M. Jean Gagnon, de St-Ambroise, avertit les marchands et les autres intéressés qu'il ne se tient pas responsable des dettes contractées en son nom ou autrement, par son fils Henri. On est prié de tenir compte de cet avis.

LES CADEAUX QUI CONVIENNENT

Dans quelques jours auront lieu des ordinations sacerdotales.

La librairie offre un vaste champ pour le choix du cadeau que vous désirez faire à un jeune prêtre à l'occasion de son ordination.

Nous serions heureux de vous prêter notre concours et de tenir compte des différents ouvrages qui auront été choisis afin que vous ne donniez point au même quelque chose qui lui a déjà été donné.

Consultez notre liste en 3e page, ou faites-nous le plaisir d'une visite.

Le Service de Librairie du PROGRES DU SAGUENAY

ALFRED FORTIN
EPICIER—BOUCHER
Coin des rues Bossé et Montcalm No 87 — CHICOUTIMI

Informe le public qu'il tiendra à leur disposition de la viande fraiche de toute première qualité, ainsi que de l'épicerie de choix.

AVIS aux cultivateurs qu'il achètera tous les animaux propres à la consommation, et tous les produits de la ferme.